

Bulletin Municipal **BEAUMONT**



Zoom sur
**LE NOUVEAU
SITE INTERNET**

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Urbanisme, voirie, travaux et sécurité . . .	3-7
Ruralité	8
Bibliothèque Municipale	9-13
Moby - 2 ^{ème} année	14-15
Octobre rose	16-17
Sortie annuelle des seniors	18
Le petit Casino du Châble	19
Notre centenaire : Lucienne Métral	20
CCAS de la commune de Beaumont	20
Commémoration du 11 novembre	21

VIE LOCALE

Inauguration de l'école Beupré	22-23
SIVALOR : tri des déchets	24-25
Le compostage	26-27

ZOOM SUR : Un nouveau site web pour la commune 27-29

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes du Genevois	30-33
Covoiturage	34

VIE ASSOCIATIVE

13ème rando Montailoux VVT Salève . .	35
Fit n'Fight	36
Ski Club Saint-Julien en Genevois	37
Beaumont'e sur Scène	38
L'harmonie de Cruseilles le Châble	38
Nima's Children	39
Les orgues de Beaumont	40-41
La chorale du Châble	42
L'Union Salève Foot	43
Amicale des donneurs de sang	44

INFOS UTILES

État civil	45
Numéros utiles	46
Monoxyde de carbone	47

Éditeur : Mairie de Beaumont
 Directeur de la publication : Marc Genoud
 Chargé de contenu : Commission Communication
 Graphisme : Ctocom - Bogève
 Impression Villière - Beaumont
 Nous remercions les photographes
 pour leur contribution à ce bulletin.

Chères Beaumontaises, chers Beaumontois,

Au même titre que chacun d'entre vous, les collectivités locales (communes, intercommunalités) voient leurs dépenses courantes augmenter. En 2023, le budget communal devra prendre en compte ces coûts de fonctionnement accrus et il faudra donc conduire avec une certaine prudence notre politique d'investissement et prioriser les projets que nous soutenons.

Parmi ceux-ci, une place importante doit être consacrée à la réduction des dépenses énergétiques. Notre recherche de sobriété dans ce domaine a déjà été initiée par la mesure d'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin. Par ailleurs, notre service technique s'est doté d'un véhicule électrique performant ainsi que d'un vélo à assistance électrique qui rend de nombreux services. Nous allons poursuivre nos efforts en faveur de la transition écologique et l'un de nos grands défis pour les années à venir est d'intervenir massivement sur l'isolation thermique de nos bâtiments communaux.

Mais cette volonté, voire cette obligation, ne doit pas empêcher de faire vivre la commune.

Prenons quelques exemples très divers !

Si vous vous promenez dans les alentours du stade, vous constaterez que la réalisation du Skatepark - Pumptrack avance de manière significative ; l'ouverture au public est prévue au printemps.

Votre interrogation sur les travaux du rond-point a maintenant sa réponse : nous avons lancé un chantier participatif pour la réalisation de la reproduction de la Tour des Pitons ; le résultat est de grande qualité et je tiens à féliciter les entreprises et les particuliers qui ont participé bénévolement à cette construction.

Grâce aux actions du CCAS, nous avons trouvé une association qui a pris en charge les vêtements que nous avons stockés à l'issue d'une première collecte en faveur de l'Ukraine ; ceux-ci seront bien utiles dans les hôpitaux ukrainiens auxquels ils sont destinés. Par ailleurs, le CCAS a pu relancer un atelier informatique et organiser une sortie pour les aînés.

C'est aussi pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des membres des associations qui ont contribué à la réussite d'un grand nombre d'événements : la représentation d'une pièce de théâtre, les feux du 13 juillet, la fête de la Thuile, l'Été au Parc, les tournois sportifs ainsi que les différentes activités proposées par la bibliothèque et ses bénévoles tout au long du semestre.

Bref, notre commune ne manque pas de dynamisme.

Dans les pages suivantes, vous allez également découvrir le travail qui a été effectué autour du site web de la commune avec l'objectif de faciliter les interactions entre la municipalité et vous-mêmes, et d'améliorer la qualité de notre communication.

Enfin, un grand merci à l'équipe municipale et à nos agents pour leur implication sans faille.

À tous, je souhaite une excellente fin d'année et je vous accueillerai aux vœux du maire le vendredi 20 janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

Marc Genoud
 Maire de Beaumont

URBANISME – VOIRIE – TRAVAUX – SÉCURITÉ

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ENJEU COMMUNAL PAR EXCELLENCE

Faire le choix de vivre dans une grande agglomération ou dans un village isolé en pleine nature, c'est une affaire de goût. Mais quelle que soit la taille de la commune, sa situation géographique, son réseau de transport, chacun est en droit de prétendre y trouver rassemblées des conditions satisfaisantes de sécurité et de tranquillité.

Se déplacer fait partie de ces exigences légitimes. Et c'est à la commune qu'il revient de faciliter les déplacements.

Bon nombre d'options s'offrent à elle. À commencer par l'opportunité de permettre à chacun de choisir son mode de transport : à pied, en transport individuel (voiture, deux-roues) comme en transport en commun... En privilégiant leur complémentarité. À ce titre, il lui incombe de mettre en place des aménagements en faveur de la sécurité tout en veillant au respect des réglementations routières.

Enfin, elle peut aussi favoriser les transports en commun, organiser un service de transport à la demande, notamment en milieu rural ou périurbain, développer l'accès à des véhicules en libre-service... Autant de préoccupations qui, prises en compte, concourent à l'amélioration du cadre de vie et participent à la qualité de vie.

À l'heure où la qualité de l'air est devenue un enjeu majeur de santé publique et où la lutte contre les émissions polluantes s'impose à l'échelle européenne comme internationale, l'action communale constitue l'un des maillons de la préservation de l'environnement, avec parmi les priorités, **favoriser les modes de déplacements « doux » et redonner aux piétons et aux cyclistes leur pleine place au cœur de notre village.**

Le piéton est le « premier » usager de la route. Mais il n'est pas seulement un marcheur ; sur le trottoir il peut se déplacer à rollers, en skate ou à vélo jusqu'à 8 ans. Pour eux, la continuité de véritables cheminements à travers la commune doit être privilégiée, à la fois pour leur confort et pour leur sécurité. Il en va de même pour les cyclistes qui partagent tout autant l'espace public avec les usagers motorisés et pour lesquels les conditions de circulation doivent être facilitées.

D'une façon générale, il s'agit de favoriser la cohabitation entre tous.

C'est aussi en aménageant l'espace public pour la sécurité que nous pouvons réduire le nombre et la gravité des accidents, en prenant le parti de réduire les vitesses de circulation, par exemple. Pour cela, les solutions communales, définies dans le cadre d'une restructuration de l'espace, ne manquent pas. De l'aménagement ponctuel (chicanes, giratoires...) à l'instauration d'une zone de rencontre, d'une limitation générale à 30, de nombreuses « formules » peuvent coexister et sont à l'essai avant pérennisation pour certaines d'entre elles.

Toutes participent au nécessaire apaisement de la circulation.

La prévention des accidents de la route passe aussi inévitablement par **la sensibilisation de la population**. Et dans ce domaine, l'imagination est sans limite. Il nous appartient, en effet, de favoriser, si ce n'est d'initier, les actions préventives menées auprès de notre population, des clubs de seniors comme avec les établissements scolaires, les centres de loisirs ou de sport. Avec la perspective que les plus jeunes se transforment en « ambassadeurs » auprès de leurs familles et de leurs proches.

Aussi, sommes-nous fiers de vous annoncer que la commune de Beaumont s'est vue récompensée par l'obtention du Label Ville Prudente au 104^{ème} congrès des maires de France le mardi 22 novembre à Paris.



L'objectif de ce label est de mettre en avant l'exemplarité de notre commune en matière de sécurité et de prévention routières. Pour l'obtenir, nous avons dû répondre à un questionnaire basé sur plusieurs critères :

1. les aménagements réalisés et programmés,
2. les actions de prévention et de sensibilisation aux risques routiers mises en œuvre (en fonction de l'âge des administrés et auprès des agents municipaux),
3. la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier sur la commune,
4. la gestion des flottes de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière.

Puis après une présélection à l'issue de ce questionnaire, la commune a été visitée, visite terrain qui a permis de définir le niveau de la labellisation :



L'obtention de ce label Ville Prudente montre que la collectivité est sur la bonne voie et est gage d'une amélioration incessante de la qualité de vie pour les habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations communales.



40 SECONDES POUR COMPRENDRE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des boîtes noires dans les voitures, comme dans les avions...

Depuis le 1^{er} mai 2022, les constructeurs d'automobiles en Europe doivent respecter une nouvelle réglementation. Chaque nouvelle voiture doit contenir une boîte noire, qui a la même fonction que celle des avions. Cet ajout permettra à la voiture en cas d'accident, d'enregistrer des informations sur la vitesse, l'inclinaison, le freinage et toutes les interactions notables. La voiture enregistrera systématiquement les 30 secondes avant et 10 secondes après l'accident. Les données sont captées en continuité et sont obligatoirement effacées après 40 secondes lors des trajets lambda. Ce nouvel outil ne sera pas utilisé pour récolter les données à des fins commerciales. Au contraire, cette récente obligation plante une épine dans le pied des constructeurs automobiles européens qui doivent fournir encore un effort après la chute des ventes liées à la crise sanitaire.



Un nouvel outil d'analyse

Ce nouveau dispositif et les informations qu'il contient sont destinés « aux autorités judiciaires, aux bureaux d'enquête et à tous les instituts de recherche qui travaillent sur la sécurité routière, dont les instituts de recherche des constructeurs. » comme l'explique Anne Lavaud, déléguée générale à l'association Prévention Routière.

Soyons honnêtes, l'utilisation de ces données ne permettra pas forcément de réduire le nombre d'accidents, tout du moins, ce n'est pas son but premier. En réalité, elles permettront de mieux comprendre les causes d'un accident, en ayant des informations complètes sur le comportement du véhicule avant et après l'accident. Par exemple, un non-port de la ceinture sera notifié et pris en compte dans l'enregistrement des données.

Dans un second temps, l'objectif est de pouvoir renforcer la sécurité des véhicules si un problème récurrent est observé.

Un avenir prometteur ?

La boîte noire reste un outil très important en termes de sécurité routière. En effet, elle permettra de récolter des informations précises et essentielles à la compréhension de certains accidents. En analysant en profondeur ces données, les experts de la sécurité routière et des constructeurs pourront déceler des failles au niveau du véhicule et les corriger par la suite. Même si les experts de la sécurité ne sont pas unanimes quant à son efficacité dans la diminution des risques d'accident, son arrivée dans les voitures pourrait se révéler utile dans les prochaines années.

QUESTION / RÉPONSE :

LES RADARS PÉDAGOGIQUES SONT-ILS VRAIMENT EFFICACES ?

Les radars pédagogiques sont aujourd'hui quasiment incontournables parmi les équipements de sécurité routière... Sont-ils vraiment efficaces ?

Bon nombre d'automobilistes se sont fait une frayeur en passant à côté de ces panneaux lumineux leur indiquant que leur vitesse est trop élevée. Ou bien au contraire, se sont fait encourager pour leur respect des limitations. Toutefois, ce mystérieux affichage a piqué votre curiosité et vous souhaitez comprendre son fonctionnement... On vous explique tout, de leur création à leurs limites en passant par leur implantation et fonctionnement.

Mais, qu'est-ce qu'un radar pédagogique ?

D'après Christophe Ramond, directeur des études de recherche de l'Association Prévention Routière : « C'est un équipement fixe implanté en bord de chaussée qui indique de façon instantanée et individualisée aux usagers (automobilistes, motards...) la vitesse à laquelle ils circulent aux abords du dispositif et/ou un message d'alerte si leur vitesse dépasse celle autorisée avec l'intention que les véhicules modèrent leur allure. »

En d'autres termes c'est un outil préventif qui a pour fonction d'avertir les usagers sur leur vitesse et annoncer un potentiel danger dans la zone où il est situé. Toutefois, il ne sanctionne pas les excès mais enregistre les vitesses afin de servir de données pour les agents municipaux, la gendarmerie et la police.

des radars répressifs...

Dans la lutte contre l'insécurité routière, l'état a mis en place au fil des années des dispositifs afin de contrôler la conduite des automobilistes et sanctionner les comportements dangereux, que ce soit par l'action de la gendarmerie ou de la police Nationale ou encore par l'installation de systèmes de surveillance automatisés. Plus récemment, les communes ont également renforcé ces contrôles grâce à l'action de leurs Polices Municipales, l'utilisation de la vidéosurveillance à l'échelle communale et l'acquisition de moyens de contrôle. Depuis la parution de la loi 3DS le 22 février 2022 (différenciation, décentralisation, déconcentration et diverses mesures de simplification de l'action publique locale) les communes ont dorénavant la possibilité (sur avis favorable du préfet et consultation de la commission départementale de la sécurité routière) d'installer elles-mêmes des radars de vitesse automatiques sur leur réseau pour sanctionner les conducteurs infractionnistes.

Toutefois, le financement des appareils et un éventuel reversement des amendes à la commune posent toujours question.



La multiplication des contrôles répressifs crée de nombreuses polémiques au sein des usagers et certains élus estiment que la prolifération du nombre de radars a atteint ses limites en termes de sécurité routière et qu'il faut explorer également d'autres voies pour continuer à faire diminuer le nombre de tués/blessés sur la route.

...aux radars pédagogiques

Popularisés par le gouvernement français qui avait annoncé en juillet 2011 leur mise en place en amont de radars répressifs afin de les rendre plus acceptables par les automobilistes, les radars pédagogiques sont devenus des équipements très fréquents sur nos routes et dans nos rues.

Même s'ils opèrent d'une façon similaire aux radars de police (effet Doppler), ils ne sont pas destinés à sanctionner les excès, mais à sensibiliser les usagers sur leur vitesse pratiquée. Les communes les utilisent également pour répondre à la demande de riverains ou d'élus inquiets en matière de sécurité routière, ou pour mieux connaître les vitesses et le trafic dans certaines rues grâce aux enregistrements. Ils sont parfois même à l'origine de réaménagements décidés par la commune.

« Il faut tout de même savoir que ce type d'équipement peut s'avérer coûteux. En réalité, ce n'est pas le radar pédagogique qui occasionne des coûts élevés, mais plutôt son alimentation qui, selon l'emplacement, peut être fastidieuse à installer. »

Christophe Ramond

La pédagogie efficace ?

Quand on remplace la répression par la prévention, il est juste de s'interroger quant à l'efficacité de ces radars pédagogiques. **Est-il réellement judicieux d'installer ces dispositifs lorsqu'on dispose d'outils de sanction efficaces ?**

Il faut tout d'abord savoir qu'en 2017, 880 radars pédagogiques étaient recensés dans les villes de France selon le CETE Normandie. Il existe également toute une panoplie d'aménagements qui permettent de modérer efficacement les vitesses. On pourrait légitimement douter de l'effet à long terme d'un tel équipement (les usagers s'habituent et reprennent leurs « mauvaises habitudes ») voire même craindre l'apparition de comportements déviants incitant certains usagers à accélérer (défi, concours...).

En réalité, leur efficacité a déjà pu être évaluée dès 2011 peu après leur première mise en place et les résultats étaient assez encourageants. En effet, les radars pédagogiques ont fait chuter la vitesse moyenne de 4 à 12 % dans la zone considérée soit environ une baisse absolue de 2 à 6 km/h. On notera aussi que le nombre d'automobilistes en excès de vitesse diminue de 4 à 30 %.

« Cela laisse espérer une baisse du risque d'accident de 8 à 24 % dans ces zones » estime Christophe Ramond, directeur des études de recherche de l'Association Prévention Routière. « Des vitesses de conduite plus faibles ont également des effets sur la qualité de vie dans ces quartiers, en limitant les émissions de gaz polluants et le niveau sonore des véhicules ».



Le réel potentiel

L'efficacité maximale d'un radar pédagogique repose sur son côté novateur qui peut créer la surprise et l'interrogation d'une bonne partie des conducteurs qui ne préféreront pas prendre de risques et respecteront les limitations. Pour optimiser cet effet, il peut être nécessaire de changer régulièrement son emplacement. De cette manière, les usagers garderont une vigilance accrue dans les différents lieux sensibles de la ville et ne prendront pas l'habitude d'un emplacement défini.

Car bien souvent, les accidents ont lieu dans les zones où les automobilistes sont le plus habitués à conduire. Manque de vigilance, augmentation de la confiance, petits excès de vitesse... **Beaucoup d'accidents surviennent lors des trajets au quotidien.**

En présence de radars pédagogiques changeant fréquemment d'emplacements, cela rappelle au conducteur qu'il doit être vigilant au quotidien et que ses habitudes de circulation concernent des zones accidentogènes. Le radar pédagogique vient alors jouer le rôle d'une signalisation indiquant aux conducteurs que la prudence est de mise sur toute la ville. De plus, il est apprécié des riverains qui n'ont parfois pas conscience de leurs petits excès de vitesse ou qui manquent d'attention dans les zones sensibles alors qu'ils n'ont pas l'intention de commettre une infraction. Car au lieu de punir la vitesse et faire ressentir l'impression d'avoir été piégé, les automobilistes pourront se rendre compte par eux-mêmes de leur manque d'attention et pourront donc réadapter leur conduite au profit d'un trafic plus sécurisé.

Le bilan

Avant d'investir dans un radar pédagogique, il faut savoir préparer son installation. En effet, la Ville Prudente de Morestel en a fait l'expérience : **« Au début ça surprend, ça crée l'interrogation et les conducteurs ont tendance à ralentir aux abords du radar... »** explique Estelle Keller, adjointe à la culture et à la communication. Néanmoins, comme évoquée précédemment, l'habitude peut prendre le pas sur la surprise.

”

« Le maire avait préparé l'installation de plusieurs radars en étudiant les zones les plus dangereuses. L'objectif était de pouvoir changer leurs emplacements pour garder l'effet de surprise. Au fil du temps l'entretien de ces radars pédagogiques demandait un gros investissement, et le maire a préféré les laisser à des emplacements précis. Mais les automobilistes s'habituent et ralentissent de moins en moins car ils comprennent qu'aucune sanction ne sera prise. Il y en a un installé dans ma rue, pourtant je n'ai pas l'impression que les gens ralentissent ».

Selon elle, les limites du radar pédagogique voient le jour lorsque les habitants en ont compris le système et qu'il n'est pas accompagné d'aménagements qui ont également pour but de faire diminuer la vitesse.

« Si vous ne déplacez pas le radar régulièrement, il y a de fortes chances que son efficacité baisse dans la durée, a fortiori auprès des usagers qui ont pour habitude d'emprunter ces zones. Ajouté à cela le manque de discernement de certains conducteurs quant à l'allure de leur véhicule et le dispositif peut vite perdre son utilité ».

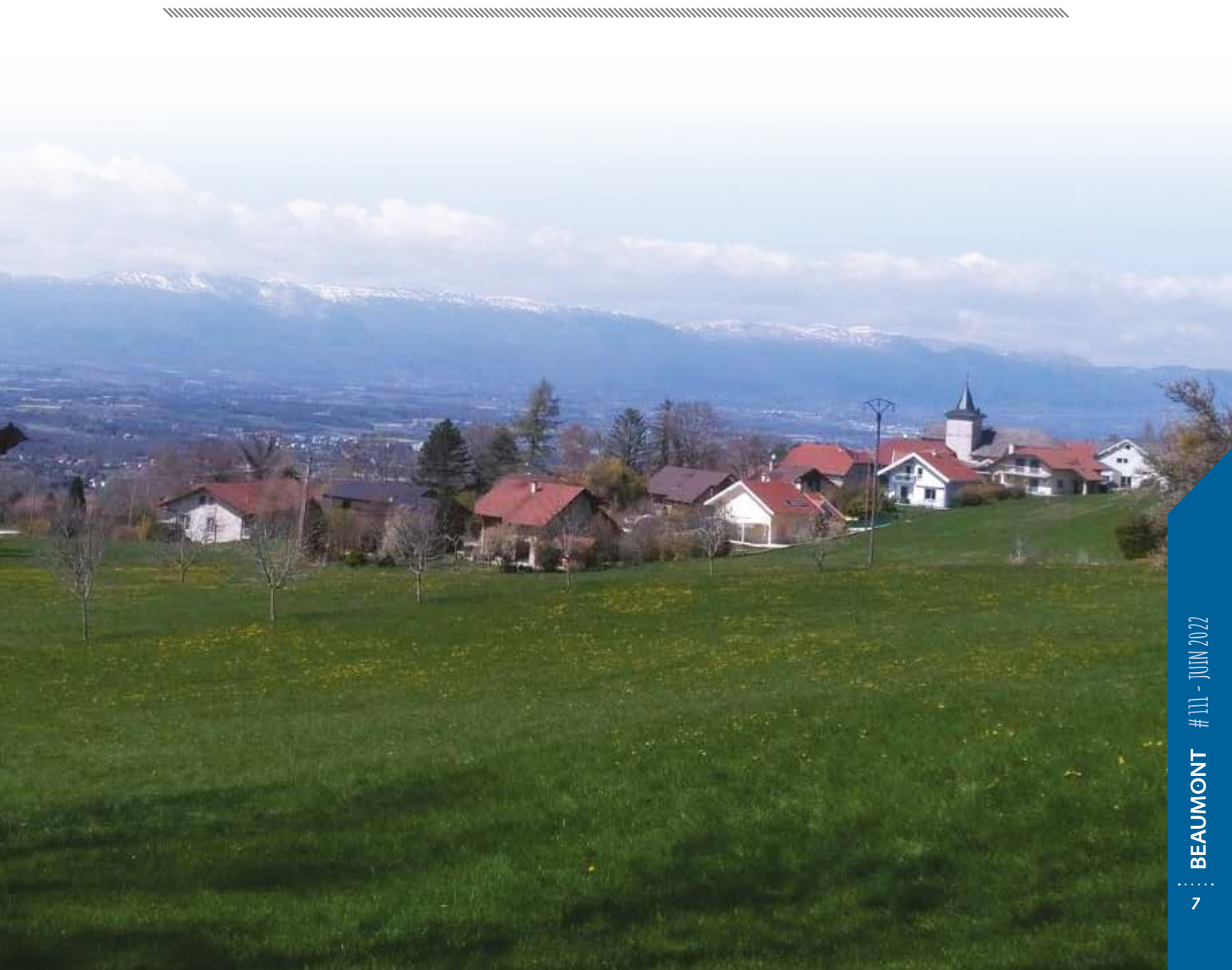
Alors, afin d'éviter que ce dispositif devienne obsolète, la ville doit d'abord anticiper ces risques d'acoutumance.

« Le radar pédagogique est un bon équipement s'il est pensé et réfléchi à l'aide d'autres infrastructures comme des ralentisseurs ou des chicanes. Il reste un affichage au même titre qu'un panneau, il faut donc accompagner sa fonction préventive par du mobilier urbain. Idem pour les zones 30 qui ne sont respectées que lorsque les infrastructures qui les accompagnent sont au point. »

Néanmoins, d'après Estelle Keller le radar pédagogique pourrait être amélioré dans son fonctionnement, qui peut être parfois trop indirect face à des automobilistes qui manquent souvent de lucidité quant aux risques auxquels ils peuvent faire face.

« Cumulé avec des sanctions même minimales selon les cas, ne serait-ce qu'une lettre d'avertissement pour un infractionniste récidiviste, le dispositif pourrait gagner en efficacité. Le problème est que lorsqu'un conducteur comprend qu'il s'agit d'un simple affichage, et qu'il ne recevra ni amende ni perte de points sur le permis, il aura tendance à le négliger. Pourtant, ces dispositifs sont installés dans des zones plus accidentogènes, d'où l'importance d'étudier le terrain pour les rendre encore plus efficaces. »

Comme toutes infrastructures visant à renforcer la sécurité routière, il faut savoir préparer le terrain en amont pour exploiter son plein potentiel. Un radar pédagogique ne peut pas travailler de manière isolée, il doit faire partie d'un groupe d'aménagements qui ont pour but d'accompagner son utilisation.



RURALITÉ

QUE NOUS ONT-ILS ENCORE INVENTÉ AU ROND-POINT ?

Notre cher service technique a toujours mis de l'énergie dans l'entretien et l'aménagement paysager du rond-point. Ces 3 dernières années, il a été particulièrement créatif, notamment avec l'aménagement d'un magnifique jardin. Si l'idée de manger des légumes produits le long d'une route peut interroger, celui-ci a suscité beaucoup d'intérêt et les retours ont été très positifs, de la part des habitants de notre commune, mais également de communes voisines. D'autant plus que bon nombre de Beaumontois ont pu profiter directement de la production qui avait été mise en libre-service sous le préau de la bibliothèque. On peut d'ailleurs lire dans certains journaux que plusieurs grandes villes françaises, dans une réflexion plutôt poussée par le manque de terrain agricole pour du maraîchage, s'essaient à intégrer des plantes légumineuses dans les massifs le long de leur voirie.

Et si l'aménagement du rond-point pouvait devenir un projet avec du sens ? Notre réflexion ne pouvait pas s'arrêter là, d'autant que si la production alimentaire a toute sa place, nous avons la chance d'être dans une région avec un espace agricole encore important où des projets beaucoup plus ambitieux peuvent être portés. D'autres enjeux environnementaux sont à appréhender, même si leurs conséquences seraient minimes à l'échelle de notre commune, il semble important de montrer l'exemple et changer les habitudes : diminution de l'entretien, meilleure gestion de l'eau (arrosage), gestion de l'éclairage...

Sans compter que cet emplacement est une des entrées principales de notre village, sur une route départementale très fréquentée. Cet ouvrage constituerait ainsi un des points stratégiques majeurs d'identification de la commune.

La Commission Ruralité s'est donc réunie pour travailler sur un projet d'aménagement identitaire animé par des convictions.

IL EN EST RESSORTI LA CONSTRUCTION À L'ÉCHELLE 4/5^{ème} DE LA TOUR DES PITONS, PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE DE BEAUMONT, qui situe le point culminant de tout le Salève, dominant le bassin genevois. L'objectif sera de se rapprocher au mieux de l'image de celle-ci en créant des enrochements pour représenter la falaise, ainsi qu'un aménagement paysager de montagne ne nécessitant peu ou pas d'arrosage. Aucun système d'arrosage, ni d'éclairage permanent ne seront prévus pour cet aménagement et toutes les eaux de surface sont infiltrées. Tout sera étudié et réalisé pour éviter un maximum d'entretien de la part de nos agents.

Après avoir obtenu l'accord du Département, la Tour est à ce jour sortie de terre, et elle a fière allure ! Mais le chantier n'est pas fini, rassurez-vous ! Il se veut participatif ! Nous avons invité, qui le souhaitait, à venir participer à la construction de cet aménagement. Nous sommes allés à la rencontre d'entrepreneurs installés sur la commune ou en lien avec celle-ci, en activité ou à la retraite, expliquer notre projet : il a été très bien reçu. Et c'est avec beaucoup de motivation qu'ils ont répondu présents.



Nous remercions chaleureusement l'entreprise Ets Gruaz Jean & fils pour tous les travaux de terrassement et d'aménagement, M. Rodriguez entrepreneur à la retraite pour la réalisation de cette magnifique tour et l'entreprise Megevand Frères pour la réalisation des gabarits de coffrage. La Mairie a payé la matière première (plots et ciment), ainsi que les plantations paysagères qui seront implantées par notre service technique.

L'adaptation des plannings de chacun est respectée et l'ensemble de l'aménagement sera terminé pour le printemps prochain. Nous nous réjouissons d'embellir, de donner du caractère et faire vivre la forte identité de notre si belle commune.



BILAN 2022

« PARTIR EN LIVRES 2022 » : DES LECTURES AU PARC

Cet été, l'équipe de la bibliothèque vous a donné rendez-vous dans le parc les mercredis 6 et 27 juin pour partager des moments de lectures confortablement installés sous les parasols.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles histoires!!!



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE TALUKOI ! 2022 RÉSULTATS

Cette année les jeunes lecteurs des bibliothèques du réseau ainsi que les écoles ont répondu présents. Ce sont 768 votes qui ont été recueillis.

Voici les résultats :

- Sélection CP-CE1 : Le secret du rocher noir / Joe Todd-Stanton / École des loisirs
- Sélection CE1-CE2 : Pleine mer / Antoine Guilloppé / Gautier-languereau
- Sélection CM1-CM2 : Le secret de l'océan / Jess Keating / Kimane édition



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE LA VACHE QUI LIT 2022 RÉSULTATS

Ce sont 120 bibliothèques de Savoie et de Haute-Savoie dont la bibliothèque de Beaumont qui ont participé et 2730 votes ont été recueillis. Ceux-ci ont permis de désigner l'auteur lauréat 2022 : Olivier Ka, pour « Journal d'un chien de campagne » paru aux éditions du Rouergue. Le prix a été décerné à l'occasion du 30^e Festival « Au Bonheur des Mômes » au Grand-Bornand ce jeudi 25 août.



CONTES MUSICAUX « LES ENFANTS PANÉS » SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

Par la compagnie La parlotte. Environ 50 personnes, petites et grandes oreilles ont eu le plaisir d'écouter ses petites histoires autour de la naissance.



UNE ENQUÊTE POLICIÈRE INTERACTIVE : DU 8 AU 17 DÉCEMBRE 2022

La bibliothèque propose de participer à ce jeu interactif « La cour des contes » à partir de 7 ans.

Les joueurs déambulent dans la forêt des contes et rencontrent les personnages de Charles Perrault et des Frères Grimm, revisités de façon contemporaine. Pour mener à bien leur enquête, munis d'une tablette et d'un casque audio, les « nains investigateurs » interrogeront différents personnages : l'ogre, le Chat Botté, le Petit Chapeau Rouge, etc.



SPECTACLE THÉÂTRE D'OMBRES « DANS LA FORÊT » SAMEDI 3 DÉCEMBRE 10H30 À LA SALLE DES FÊTES - DÈS 4 ANS

par la conteuse Elsa Brouze de la compagnie Dryades.

« La forêt, parce que c'est sauvage (du moins, encore un peu).

La forêt, parce qu'il y a de drôles d'histoires là-bas.

La forêt: la tanière des loups, le repaire des bandits, le secret des ombres!

Je vous raconterai comment la nuit est venue au monde, comment l'on peut vaincre des méchants, même lorsqu'on est tout petit.

je vous raconterai... un bout de forêt. »

PROGRAMMATION 2023

PROJET D'ÉCRITURE ET DE VIDÉO DU CLUB ADOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

À l'occasion des vœux de M. le Maire le 20 janvier 2023, les habitants de Beaumont auront le plaisir de voir le film réalisé par le club ados de la bibliothèque avec l'aide de l'intervenant Nabil Louaar.



**CLUB
ADOS**
de la 6ème à la 3ème

Durant cette année 2022, Angélia, Aurèle, Dylan, Estelle et Justine sont allés à la rencontre des habitants et des lieux emblématiques de la commune afin de mener une enquête « Mais où se cache dans Beaumont la 8ème merveille du monde? »

Avec la complicité de Jean-Louis Sartre et ses connaissances des lieux, les ados ont pu répondre à cette question avec succès!!!

Dans ce film vous y verrez des regards croisés entre générations et nouveaux/anciens habitants, des interviews des habitants et des images aériennes de la commune.

Le livre en lien avec le film sera également disponible.

Nous tenons à remercier tous les habitants qui par leur gentillesse et leur bienveillance ont bien voulu répondre aux questions des ados et participé activement à la réalisation de ce projet.



HEURE DU CONTE LE SAMEDI

Vos bibliothécaires vous racontent des histoires pour petites et grandes oreilles selon un choix de livres parmi leurs coups de cœur du moment.

Histoires à partir 3 ans
entrée libre et gratuite.

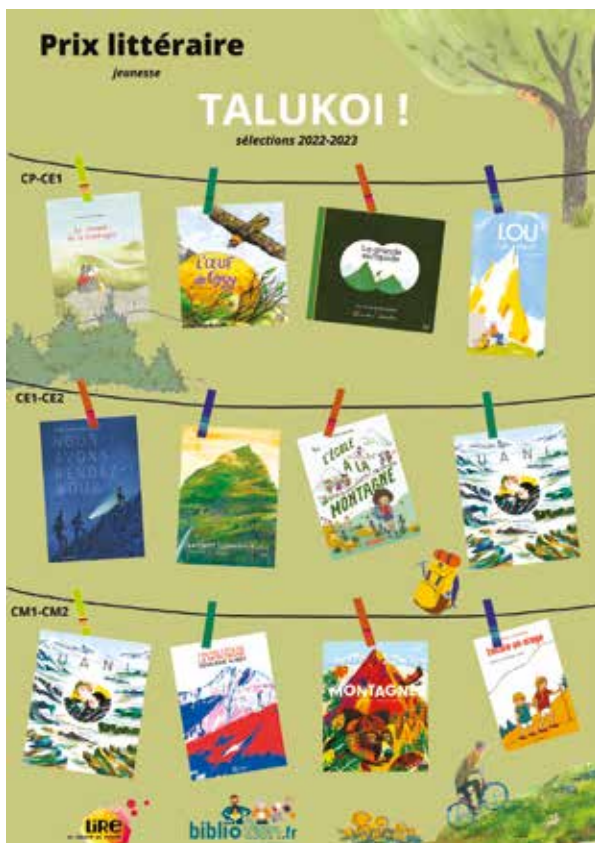


Les dates des séances sont consultables
sur le site bibliolien.fr et affichées à la
bibliothèque.



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE TALUKOI ! 2023

Pour l'année 2022-2023 le thème de la montagne sera exploré à travers 12 livres du CP au CM2. Donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du Prix Talukoi ! 2023.



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE : LA VACHE QUI LIT

Organisé par le Festival du Bonheur des Mômes, cette sélection à destination des 8-12 ans promeut 5 romans. Pour chaque livre lu, donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du Prix la Vache.



PRIX LITTÉRAIRE ADULTE A VOS LIVRES

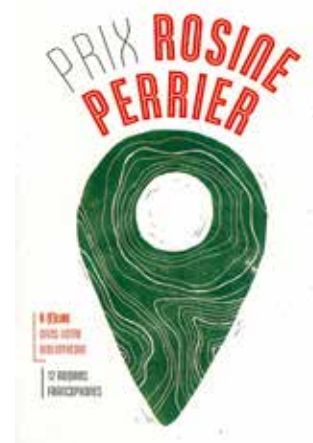
Organisé par les bibliothécaires du réseau Lire du Salève au Vuache, cette sélection littéraire met en lumière 6 ouvrages définis selon les coups de cœur du moment. Pour chaque livre lu, donnez votre avis et ainsi participez à l'attribution du Prix A vos livres.

NOUVEAU : LE PRIX LITTÉRAIRE ADULTE ROSINE PERRIER

Le prix littéraire Rosine Perrier, organisé en partenariat avec l'association « Le Colporteur » et le Salon du livre d'Hermillon, récompense une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire - français ou de langue francophone - l'enracinement nourrissant le travail d'écriture.

La bibliothèque propose à ces lecteurs pour la première fois de participer au vote de ce prix.

Les livres seront disponibles à la bibliothèque courant 2023.



NOUVEAU : UN CAFÉ LITTÉRAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE.

Un samedi par mois à 10h30

Les règles sont simples: apporter un livre fortement apprécié qu'il soit de littérature ancienne ou contemporaine, française ou étrangère afin de le présenter et de faire partager son enthousiasme aux autres membres du café. Et parfois en lire un bref extrait.

Ce club de lecture est ouvert à tous à partir de 18 ans.

Antoinette vous proposera de participer aux prix littéraires A vos Livres et Rosine Perrier.

Les dates des prochaines séances seront sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.

CAFÉ LITTÉRAIRE
à la bibliothèque municipale de Beaumont

Nouveau: un café littéraire un samedi par mois à 10h30

Les règles sont simples... apporter un livre que vous avez fortement apprécié qu'il soit de littérature ancienne ou contemporaine, française ou étrangère afin de le présenter et de faire partager son enthousiasme aux autres membres du Café. Et parfois en lire un bref extrait.

Ce club de lecture est ouvert à tous à partir de 18 ans.

Antoinette vous proposera de participer tout au long de l'année aux prix littéraires "A vos Livres" et "Rosine Perrier".

Renseignements:
Bibliothèque municipale
71 Grand Rue 74160 Beaumont
06 57 21 38 22
bibliothèque@beaumont74.fr

CLUB DE LECTURE POUR LES ADOS

Le principe est très simple, ce club ados est réservé aux collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} c'est un moment convivial favorisant des échanges autour de lectures, coups de cœur, d'une sélection de livres (sf, fantastique, policier, bd etc.). C'est l'occasion aussi de donner des suggestions d'achat pour la bibliothèque.

Les dates des prochaines séances seront sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.

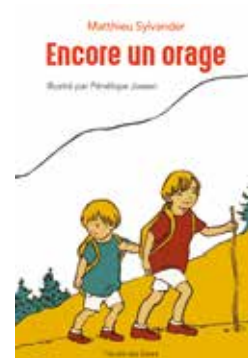
RENCONTRES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE

- À l'occasion de festival Couleurs d'enfance de mars 2023, la bibliothèque accueillera l'autrice et illustratrice Élodie Balandras pour un atelier artistique et intergénérationnel le mercredi 15 mars à 15h autour de son livre « Un nouveau printemps pour pépé ours » aux éditions Didier jeunesse.

Inscription en avril, toutes les infos sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr



- Dans le cadre du Prix littéraire Talukoi! L'auteur jeunesse Matthieu Sylvander sera à l'honneur et invité pour son livre « Encore un orage » aux éditions L'école des loisirs. Il rencontrera 2 classes de CM de l'école Beaupré en mai 2023.



CONCOURS D'ÉCRITURE POUR ENFANT ET ADULTE

Les Beaumontois ont montré leur don d'écriture alors en mars 2023 ce sera à l'occasion du printemps des poètes et la bibliothèque proposera à nouveau un concours d'écriture autour de la poésie sous toutes ses formes... Un atelier Haïkus sera proposé pour les enfants.

Modalités et règlement bientôt sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr

CONCOURS D'ÉCRITURE
organisé par la bibliothèque municipale de Beaumont à l'occasion du printemps des poètes.

« PARTIR EN LIVRES 2023 » : DES LECTURES AU PARC

Toute l'équipe de la bibliothèque vous donnera à nouveau rendez-vous en juillet 2023 au parc pour des séances de lectures pour petits et grands. Ce sera l'occasion de se poser en famille et de partager des moments de lectures.



LES PRÊTS À LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Votre bibliothèque municipale se rend régulièrement à la BDP de Savoie Biblio afin d'effectuer des prêts de documents jeunesse et adulte.

Venez découvrir ces nouveautés à la bibliothèque, nous avons un grand choix de Livres Lus, de documentaires adultes, de romans Ados, de BD, guides de voyages...



Doc adulte



Guides



Livres

PROJETS POUR 2023 EN COURS DE RÉFLEXION

L'équipe de la bibliothèque réfléchit autour d'ateliers participatifs : initiation au tricot enfant/adulte, participation collective à un puzzle...



GRAINOTHÈQUE

La grainothèque sera de retour au printemps 2023.



Pour rappel : la grainothèque un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.

Comment faire pour participer ? Les graines sont précieuses, EMPRUNTEZ et SEMEZ à la mesure de votre jardin, de votre balcon ou de votre rebord de fenêtre. Prenez celles que vous êtes sûr de planter. Des petits sachets seront disponibles à l'accueil de la bibliothèque. Chaque jardinier pourra emprunter des sachets de graines et en apporter, provenant de ses propres plantations.

N'utilisez aucun engrais chimique si possible, parce que le bio c'est si bon !

Bibliothèque Municipale
BEAUMONT

BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT
71 Grand'rue - Beaumont
Tél. 09 67 21 38 22
Mail : beaumont@bibliolien.fr
www.bibliolien.fr/beaumont



L'ÉCOMOBILITÉ

SCOLAIRE

2^{ème} ANNÉE

Le programme d'écomobilité scolaire MOBY initié en juin 2021 par la commune de BEAUMONT entre dans sa deuxième année. Destiné à favoriser les modes de déplacements actifs et partagés pour se rendre à l'école, le programme MOBY est entré en phase « plan d'action » depuis le printemps dernier. Les différentes actions de ce plan, portés par les volontaires du comité MOBY, sont évalués et réajustés au fur et à mesure de leur progression et seront présentés à l'approbation du conseil municipal en 2023.

ACTION #1 : Redéfinir la zone de circulation de la rue Beaupré

Le groupe action (GA1) a établi un cahier des charges correspondant à la proposition « entre deux » choisie par le comité MOBY lors de la réunion du 17 octobre dernier.



Retrouvez (page 15) les résultats de l'enquête qui a été menée à l'issue de la semaine test au mois de juin dernier.

ACTION #2 : Créer des aménagements cyclables

Les propositions d'aménagements cyclables du GA2 sont plus ou moins rapides à mettre en œuvre. Certains nécessitent l'approbation du département lorsqu'ils concernent la RD 1201, d'autres de la CCG lorsqu'ils chevauchent le tracé de l'axe cyclable Nord/Sud. À l'inverse le tracé du Chaucidou « Grand rue » est une des propositions qui pourrait être soumise au conseil municipal de Beaumont en 2023.

ACTION #3 : Mobiliser par l'expérimentation / test pédibus --> Étudier la possibilité d'un ramassage scolaire

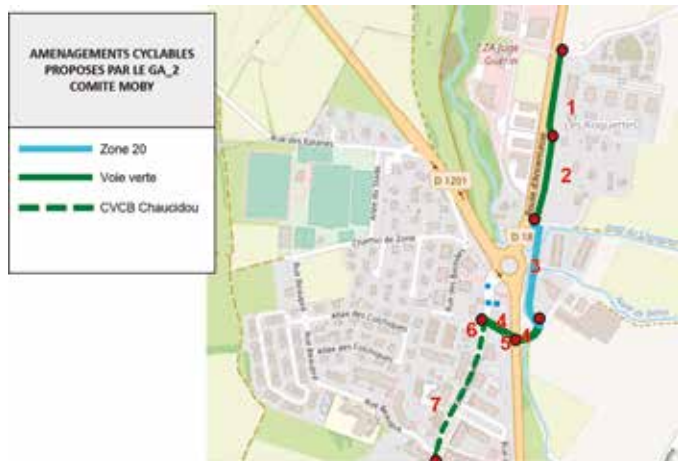
Initialement dévolu à l'expérimentation d'une ligne de pédibus au départ des Chainays (trajet à pied encadré par des parents d'élèves avec arrêts et horaires prédéfinis), le test prévu en juin dernier n'a pas pu être réalisé faute de participants. L'action 3 évolue donc pour s'intéresser à la question d'un ramassage scolaire, largement cité par les parents qui habitent Présilly ou Beaumont. Un groupe de travail constitué de ces parents aura à étudier sa possible mise en place.

ACTION #4 : Associer le comité MOBY à la réflexion sur la traversée de la RD 1201

Les volontaires du comité MOBY seront invités au printemps à une réunion d'information et d'échanges sur l'avancée de la réflexion concernant le carrefour de la RD 1201.

ACTION #5 : Encourager l'utilisation des chemins ruraux

Lors d'une balade partagée sur un premier itinéraire identifié par les membres du GA 5 : école-Jussy en passant par les Usses forêt, les participants vont découvrir et explorer en détail le type (équipement, sécurisation, signalisation, ...) et la localisation des aménagements ou opérations à réaliser pour favoriser l'utilisation de ces chemins.



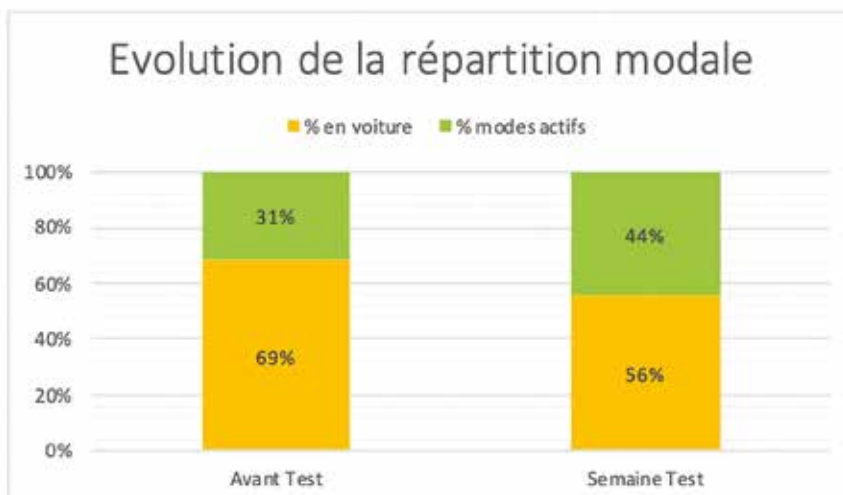
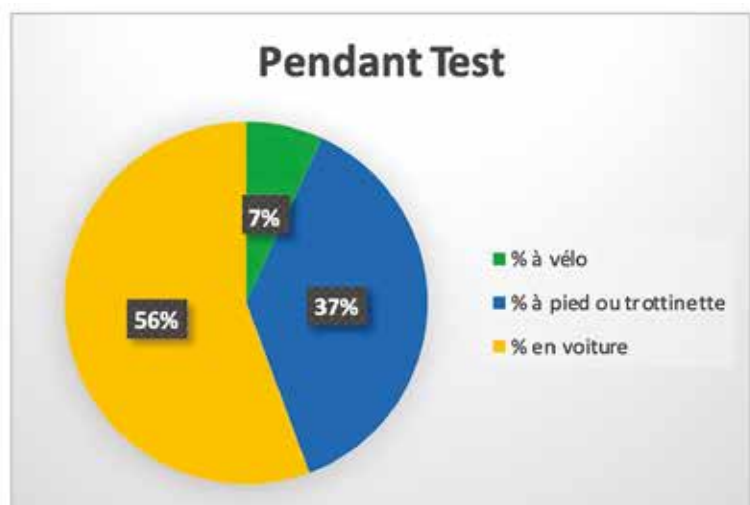
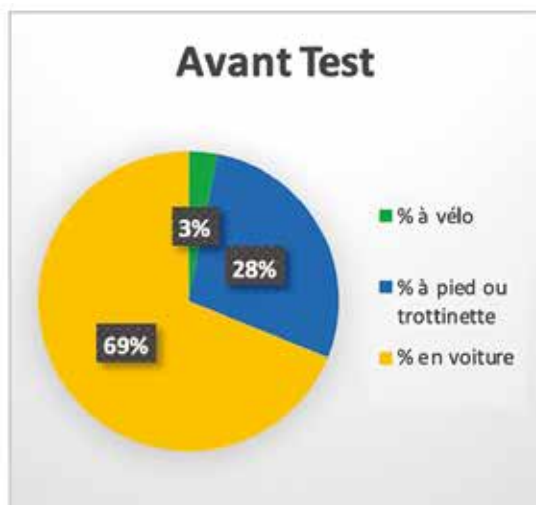
RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SEMAINE TEST MOBY

À l'issue de la « semaine test » qui s'est déroulée du 26 juin au 1^{er} juillet une enquête a été proposée afin de recueillir les avis de tous les acteurs concernés par cette expérience : parents, enseignants, professionnels, riverains, ...



Avec **163 réponses** (1 seul riverain) nous pouvons considérer les résultats comme significatifs et nous partageons ici les points saillants :

- Que cela soit avant, pendant ou après la semaine test la majorité plébiscite l'usage de la voiture pour se rendre à l'école et souhaite le maintien d'un stationnement devant l'établissement voire son développement à proximité (5-6 min à pied max).
- La majorité plébiscite également l'espace récréatif dénommé « place aux enfants » pour la convivialité et la sécurisation qu'il proposait, reconnaissant l'effet enthousiasmant pour les enfants, mais cela ne justifiant pas pour autant sa pérennisation.
- Pour ceux qui ont testé des modes de déplacement actifs, les aménagements cyclables restent insuffisants et la traversée à pied de la Grand' rue n'apparaît pas assez sécurisée.
- Une part significative de personnes ont testé un mode actif pour se rendre à l'école. Le nombre d'usage du vélo a doublé pendant la semaine test et additionné aux piétons la part des modes actifs est passée de 30 % à 45 % entre avant et pendant la semaine test (données collectées en classe relatives aux déplacements du matin)
- L'idée d'un bus destiné au ramassage scolaire intéresserait potentiellement 60 familles sur chaque commune tandis que le covoiturage ou partage de trajet n'a séduit quasiment personne.



Le détail des réponses est disponible sur le site de la mairie de BEAUMONT.

OCTOBRE ROSE

Un retour sur la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus. Chaque année, près de 58 400 cas sont détectés en France et 12 146 décès sont enregistrés. Plus le cancer est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. C'est tout l'objectif de la campagne Octobre Rose: en parler pour permettre des dépistages précoces. Le CCAS de Beaumont est toujours mobilisé et soutient cette cause nationale.

LA PRÉVENTION EST TOUJOURS DE MISE. PRENEZ SOIN DE VOUS.

La commune de Beaumont a renouvelé son action en faveur de la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus.

Un grand merci aux commerçants, aux bénévoles, aux donateurs, pour leur participation.

Merci aux agents techniques pour l'embellissement de la commune.

L'association Comité Féminin des Savoie fête ses 20 ans cette année (voir page suivante).

GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS PRIVÉS ET DU BAR LE CHAT BLEU, PRÈS DE 1500 € ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS.

Cette somme a été remise le 8 décembre lors d'une cérémonie organisée par le CCAS à la mairie en présence du maire Marc Genoud et de la présidente de l'association.



LE COMITÉ FÉMININ POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN DES SAVOIE 20 ANS DE PRÉVENTION



Le Comité Féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie, reconnu d'intérêt général et créé en 2002, s'est donné pour objectif de promouvoir la prévention et de soutenir la recherche médicale à travers deux vecteurs de communication : l'art et le sport. Depuis sa création, le comité porte la voix des femmes pour la prévention et le dépistage du cancer du sein qui touche une femme sur huit.

Les bénévoles de l'association ont œuvré avec les soignants, les différents acteurs du territoire, partenaires, communes, associations de communes, clubs sportifs, associations culturelles, entreprises, commerçants... pour convaincre l'ensemble des femmes et le public en général de l'importance du dépistage précoce par la mammographie pour accroître les chances de guérison. Dès 2006, l'aventure de quelques pionnières a pris un nouveau souffle grâce à la publication d'un ouvrage « Sous la plume des femmes » né d'un atelier d'écriture animé par Christine Gil, membre de l'association et Anne Tourre, auteure de « Je ferai comme toi, je ne mourrai pas ».

7 femmes ont témoigné, ont osé briser le tabou du cancer.

Le comité bénéficie aujourd'hui de soutiens toujours plus nombreux et peut ainsi multiplier de nombreuses actions de prévention vers toutes les femmes jeunes et moins jeunes sur les départements de Savoie et Haute-Savoie. Les événements organisés au profit du comité augmentent chaque année et contribuent à améliorer le taux de dépistage du territoire, avoisinant les 60 %, supérieur au taux national. Ils lui permettent également de renforcer sa contribution à la recherche médicale.

Pour ses 20 ans, le comité a choisi deux axes prioritaires, promouvoir l'information sur le cancer de la femme jeune et poursuivre le soutien à la recherche médicale.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « JEUNE ET ROSE »

Présente en région AURA, cette équipe de jeunes femmes diffuse de l'information auprès du public jeune et organise des ateliers de prévention. Si le cancer du sein de la femme jeune reste rare, il demeure une réalité encore mal connue du grand public. Sur 60 000 cas de cancers du sein diagnostiqués chaque année en France, **3 000 concerne des femmes de moins de 40 ans, soit 5 % environ.**

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE CANCÉROLOGIE LÉON BÉRARD À LYON

Après avoir soutenu en 2016 un projet de recherche du CHU Grenoble Alpes et en 2018 un projet du pôle

de biologie du développement et cancer au centre de recherche de l'institut Curie, c'est un projet régional « **Cellules souches mammaires et cancer du sein** » porté par le **Dr Emmanuel Delay et l'équipe de recherche** dirigée du **Dr Véronique Maguer-Satta** du CRCL que le Comité a décidé de financer dès 2019.

Le but ultime est de trouver un moyen de tuer les cellules souches cancéreuses, tout en épargnant les cellules saines et ainsi éviter les récidives.

Grâce à la forte mobilisation des différents acteurs bénévoles, le comité a financé une convention de partenariat triennal pour un montant global de 60 000 €.

Un nouveau partenariat à hauteur de 30 000 € est prévu cette année avec cette même équipe de recherche sur un projet visant à identifier « **l'origine des dérégulations des gènes BRCA et leur rôle dans l'apparition de certains cancers du sein** ».

Le Comité apporte également son soutien à la consultation d'oncogénétique du Dr Oana Pop, initiée au CHANGE, sous la responsabilité du Professeur Dominique Leroux.

Depuis quelques années, il a en outre œuvré pour sensibiliser au dépistage précoce des populations qui en sont hélas éloignées en raison d'un handicap physique ou intellectuel.

En collaboration avec le médecin référent du dépistage sur le département, l'UDAPEI 74, Union Départementale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées et l'Association Passerells, service d'interprétation, ont cofinancé, avec la Fondation Harmonie Mutuelle la production de deux vidéos en langue des signes destinées à la communauté sourde et malentendante.

Dépistage du cancer du sein : <https://youtu.be/Ro8QGX-rHgY>

Dépistage du cancer colorectal :

<https://youtu.be/wbmwoFa684Q>

Pour les personnes souffrant d'un handicap intellectuel, il a financé et offert aux établissements gérés par l'UDAPEI 74 trois mammographes en bois fabriqués par les élèves de la MFR de Margencel. Leur objectif est de préparer ces personnes handicapées à l'acte médical en centre de radiographie et de le dédramatiser. Les deux promotions qui ont réalisé ces mammographes sont également sensibilisées à la nécessité d'un dépistage précoce et deviennent d'excellents porte-parole auprès de leur famille. Le succès remporté par cette action, lui vaut d'être cité comme un exemple de promotion de la santé et donc valorisé sur le portail de la Société Française de Santé Publique.

SORTIE ANNUELLE DES SENIORS

ENFIN!!

Après 2 ans d'absence suite à la pandémie Covid-19, la sortie annuelle des seniors est de retour.

C'est par une belle journée ensoleillée du 3 septembre 2022 qu'un déjeuner croisière a été organisé sur le lac d'Annecy.



**MERCI POUR CE BEAU
MOMENT DE PARTAGE.**

**À BIENTÔT POUR
DE NOUVELLES AVENTURES.**

LE PETIT CASINO DU CHÂBLE

UN NOUVEAU DÉPART !

C'est avec un immense plaisir que depuis le 15 novembre 2022, Julie Louvrier et Tiphaine Merino sont les heureuses gérantes du Petit Casino du Châble.

QUI SONT-ELLES ?

Julie, d'un passé militaire et Tiphaine anciennement coach sportive, sont animées par le même désir travailler ensemble au contact du client.

La joie de vivre, le sourire et le dynamisme sont les maîtres mots.

Habitant le village depuis plusieurs années elles sont attachées à ses habitants et commerces.

Fortes de leurs valeurs communes, l'envie de travailler ensemble au service de ce village est née.

Le projet de reprendre une supérette a alors grandi et il est aujourd'hui nourri de nombreuses idées qu'elles aimeraient voir fleurir pour le service des habitants de Beaumont.

C'est avec beaucoup d'humilité qu'elles réalisent la chance de voir leur projet longuement mûri, prendre jour.

ET SI FAIRE SES COURSES DEVENAIT UN RÉEL MOMENT DE VIE ?

C'est le défi qu'elles se sont lancé.

Renouer avec les produits français, travailler en circuit court avec les producteurs locaux font partie de leurs valeurs et idées qu'elles souhaitent mettre en place.

Elles aimeraient également instaurer dans quelques mois, la livraison à domicile pour les personnes âgées, handicapées et les femmes enceintes.



Julie et Tiphaine

Elles ont hâte de vous accueillir et de vous rencontrer au Petit Casino du Châble.

NOTRE CENTENAIRE : LUCIENNE MÉTRAL

La doyenne de notre village - Lucienne METRAL - s'en est allée pour son dernier voyage le 17 octobre 2022, à 100 ans et 8 mois. Une vie de plus de 100 années est bien difficile à résumer en quelques mots.

Lucienne, native de « Chez Marmoux » à Beaumont a passé toute sa vie dans notre commune. De son union avec Ernest, sont nés quatre enfants (2 filles et 2 garçons). Courageuse dans la vie comme au travail, c'est avec son mari, qu'elle fera de la ferme du milieu du village, un lieu de partage et d'accueil, une maison emblématique du Châble-Beaumont. Vogue, batteuse ou alambic, à chacun de ces événements de grandes tablées étaient dressées et Lucienne accueillait tout le monde de bon cœur.

Elle a abordé la vie avec un optimisme inébranlable et elle a toujours su donner le meilleur d'elle-même tout en ayant une vie simple et humble avec toujours un regard bienveillant. On lui doit son accueil, sa porte toujours ouverte à tous, sa confiance, son ouverture de cœur, sa cordialité, sa gratitude et sa sagesse.

Un mot gentil et une attention pour chacun, c'est autour de sa grande table de cuisine que nombreux sont venus trouver un peu de chaleur. Chaleur et douceur qui lui ont permis d'élever non seulement ses 4 enfants, mais aussi de s'entourer de 5 petits-enfants et de 6 arrière-petits-enfants.



Les nombreuses épreuves de la vie auraient pu la faire vaciller, mais son caractère de battante et son tempérament vif lui ont permis de toujours se relever. Elle disait souvent : « Dans ma vie le Bon Dieu m'a beaucoup pris, mais il m'a aussi beaucoup donné... ». Elle a été très entourée par tous les siens...

Nous terminerons ce résumé avec les mots qu'elle chantait dernièrement, à sa famille mais également à ses nombreux amis venus lui rendre visite :

« On n'a pas tous les jours 100 ans, ça nous arrive une fois seulement. Il est temps de faire mes adieux. À vous tous je souhaite d'être heureux. »



CCAS DE LA COMMUNE DE BEAUMONT : SOLIDARITÉ UKRAINE

Le CCAS de la commune de Beaumont tient à remercier tous les donateurs, les bénévoles, les agents de la commune pour leur participation à cette action.

Grâce à l'association Doc4UKRAINE et l'engagement de sa présidente Caroline Didier, les vêtements, les denrées alimentaires non périssables, les produits d'hygiène, le matériel médical ont été acheminés vers l'Ukraine par la société GEODIS.

Au total 8 palettes.

Une aide précieuse à l'approche de l'hiver pour les hôpitaux, les dispensaires, les orphelinats.



merci



COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE 2022

C'est sous un ciel clément que nous avons cette année rendu hommage aux soldats de la première guerre mondiale. Un grand nombre d'habitants de la commune avec leurs enfants ont répondu présents à l'invitation de commémorer ensemble l'Armistice de la Grande Guerre.

Le maire, Marc Genoud, a fait lecture des textes officiels et a ensuite déposé une gerbe avec le concours de Gabriel Henry (Président AFN Section Salève) et des enfants qui ont installé les bouquets de fleurs. Une minute de silence a été observée avant que l'Harmonie Le Châble Beaumont / Cruseilles joue la Marseillaise. Cette cérémonie s'est déroulée dans le respect et dans la joie de se retrouver pour célébrer cette date clé de notre histoire en rappelant le courage des combattants.

Nous avons clôturé cette cérémonie en musique et autour d'un verre de l'amitié, présence des membres des AFN section Salève Messieurs Dubouchet, Serrano et Excoffier et des porte-drapeaux Messieurs Larue et Sotnitchenko.



INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE BEAUPRÉ

C'est avec un grand plaisir que nous avons inauguré l'extension de l'école Beaupré le samedi 15 octobre 2022 dernier.

Entourés des maires des communes de Beaumont, M. Marc Genoud et de Présilly, M. Nicolas Duperret, Pierre-Jean Castres, président de la communauté de communes du Genevois, Mme Carole Vincent, maire de Neydens, M. Florent Benoît, maire de Vulbens, les représentants des entreprises et les architectes nous avons pu faire découvrir ce nouveau bâtiment qui a vu le jour, en respectant les délais malgré une situation délicate liée au Covid et aux difficultés d'approvisionnement de certains matériaux.

Ce projet a pu être mené à bien grâce à un travail d'équipe certain et au fruit de la collaboration humaine et financière de nos 2 communes. En effet, d'une part les services techniques se sont impliqués dans les aménagements intérieurs et extérieurs et ont répondu aux sollicitations diverses en des temps records. D'autre part les élus se sont impliqués dans l'élaboration du projet, le suivi du chantier et sa réalisation.



VOICI UN PEU D'HISTOIRE CONCERNANT LE SIVU BEAUPRÉ

1993 : Création du SIVU Beaupré par les communes de Beaumont et de Présilly pour répondre au besoin d'un lieu unique pour les tout petits.

C'est en effet l'école maternelle qui fut la première construction, débutée en 1995 et ouverte à la rentrée 1997. Cela représentait alors une surface de 600 m².

2000 : ouverture de l'école élémentaire avec 6 classes, 1 bibliothèque, 1 salle informatique, 2 salles audiovisuelles.

2011 : lancement d'un nouvel équipement scolaire et périscolaire qui sortira de terre en 2015 pour accueillir la cuisine et la salle de restauration.

En lien avec le développement de cette structure, le Sivu Beaupré a proposé de nouveaux services à la population au niveau périscolaire et extrascolaire : garderie du soir, activités du mercredi, semaine à thèmes et camps durant les vacances scolaires.



Et en cette rentrée 2022, le groupe scolaire compte 7 classes de maternelle soit 166 élèves ainsi que 12 classes élémentaires soit 280 élèves.



*Céline Roy, vice présidente
du SIVU Beaupré*



*Yves Mugnier, architecte
atelier WMA*



*Laurence Rubin, directrice
de l'école Beaupré*



*Marlène Favre, présidente
du SIVU Beaupré*

VOICI LES DÉTAILS DE LA COLLABORATION FINANCIÈRE :

Investissement des 2 communes sur ce projet de 5 110 000 €.

Le SIVU a reçu 12 % du montant global en aides de l'état avec la Dotation Équipement Territoires Ruraux (300 000) et le contrat Départemental d'Avenir Solidarité (310 000).

Le conseil syndical œuvre depuis le début du mandat à améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la structure au quotidien. Pour toute l'équipe l'épanouissement des enfants est un enjeu essentiel et prioritaire.

LE SIVU BEAUPRÉ EST AUJOURD'HUI UNE INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL EXTRAORDINAIRE.

Constitué de 28 agents répartis en 2 groupes : support et opérationnel. Nous souhaitons que la qualité des accueils soit à la hauteur de l'envergure. C'est ainsi que depuis 2 ans l'équipe œuvre à optimiser, structurer et organiser le SIVU Beaupré pour en faire un lieu où s'épanouit et se forge la citoyenneté et la démocratie de demain.

Nous remercions toutes les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de ce bel outil : employés du SIVU, des communes, enseignants et élus.





TRIONS TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Vous pouvez déposer tous vos papiers et emballages sans exception dans le conteneur ou le bac de tri.

①

**C'EST UN PAPIER
OU UN EMBALLAGE ?**
DANS LE BAC
DE TRI.

②

**INUTILE
DE LAVER L'EMBALLAGE.**
IL SUFFIT DE
BIEN LE VIDER.

③

**DÉPOSEZ VOS
EMBALLAGES
SÉPARÉS LES UNS
DES AUTRES DANS
LE BAC ET SANS SAC.**

À TRIER

**TOUS LES
PAPIERS
ET TOUS LES
EMBALLAGES**



Journaux
et magazines



Prospectus
et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en métal



Emballages en papier et carton



À TRIER

**TOUS LES
EMBALLAGES
EN VERRE**



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



Retrouvez toutes les règles de tri
de votre commune



Guide
du tri

Disponible sur
Google Play

Disponible sur
l'App Store



sivalor
AIN - HAUTE-SAVOIE

Accélérateur de valorisation !

CITEO

LE COMPOSTAGE

UNE BELLE IDÉE, UNE IDÉE SIMPLE

DESSCRIPTIF DU SERVICE COMPOSTAGE

Le service compostage est en charge de la promotion du compostage individuel et collectif sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois. Le service est composé de deux référents compostages qui ont pour missions de :

- Sensibiliser les usagers du territoire.
- Installer et accompagner les copropriétés et communes dans leurs projets de compostage.

Pour les aider dans leurs missions, 60 guides composteurs ont été formés sur le territoire. Ce réseau citoyen est, grâce à leurs motivations et leurs connaissances, une aide précieuse pour le déploiement du compostage de proximité.

COMPOSTEUR COLLECTIF : J'AI L'IDÉE, JE SUIS AIDÉ !

De nombreux habitants se sont déjà lancés dans le compostage à l'échelle de leur copropriété, pourquoi pas vous ? Si vous souhaitez porter un projet convivial dans votre résidence en compostant les déchets de cuisine, la CCG peut vous aider !

Pourquoi composter dans votre copropriété ?

- Pour soulager nos poubelles : le volume de chaque poubelle peut être réduit jusqu'à 25 %.
- Pour entretenir nos plantes au naturel : notre composteur produit un engrais gratuit et 100 % naturels pour nos jardinières et nos plantes d'intérieur.
- Pour créer des liens entre voisins : pratiquer le compostage ensemble, c'est profiter d'un nouveau point de rencontres et d'échanges.

La CCG vous accompagne

À chaque étape, les référents compostages peuvent vous aider pour :

- le choix de l'emplacement du composteur
- l'installation et le démarrage,,
- le suivi.

L'installation de composteurs collectifs est réservée aux habitants des 17 communes de la CCG :

Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genavois, Savigny, Valleiry, Viry, Vers, Vulbens.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

LE COMPOSTAGE
une belle idée,
une idée simple.



COMPOSTAGE INDIVIDUEL : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS !

Depuis 2018 et le lancement de la campagne de compostage par la CCG, 1 500 foyers ont commandé un kit de compostage. Grâce à cette opération, plus de 120 tonnes de déchets fermentescibles (ou compostables) ont été transformées en terreau 100 % naturel, véritable ressource pour les sols des jardins et pour la nature. Et ce sont autant de déchets qui ont été détournés des ordures ménagères et qui n'ont donc nécessité ni transport ni incinération. Continuons !

Un kit de compostage pour les habitants de la CCG pris en charge à 70 %

La CCG met à disposition des particuliers un kit de compostage composé d'1 composteur individuel de 300 L + 1 bio-seau + 1 mode d'emploi. Le financement du kit est pris en charge à 70 % : une participation financière de 15 € est à régler par chèque au moment de la commande.

Dans la limite d'un kit par foyer.

JE VIS DANS LE GENEVOIS

J'HABITE UNE MAISON AVEC UN JARDIN

Compostage individuel : 3 raisons de s'y mettre !

En déposant mes déchets de cuisine et de jardin dans mon composteur individuel :

Je soulage ma poubelle

Le volume de ma poubelle peut être réduit jusqu'à 25%.

J'entretiens mon jardin et mes plantes au naturel

Mon composteur produit un engrais gratuit et 100% naturel pour mon jardin et mes plantes d'intérieur.

Je gère les déchets de mon jardin

Plus besoin de faire le déplacement jusqu'en déchetterie pour les tontes, feuilles mortes et petits branchages.



La Communauté de Communes du Genevois vous accompagne dans l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel.

/// **Commandez votre kit de compostage** (participation financière de 15 €) sur www.cc-genevois.fr ou, si vous n'avez pas Internet, en nous contactant au 04 50 95 92 60.

Après réception de votre paiement et validation de votre commande, vous recevrez les modalités pratiques pour retirer votre kit de compostage.

/// **Profitez des conseils gratuits de nos référents compostage** et de nos guides composteurs pour l'installation et l'utilisation de votre composteur !

* Chèque à l'ordre du Trésor Public à faire parvenir à la Communauté de Communes du Genevois, 38 rue Georges de Mestral - Archparc - Bâtiment Athéna 2 - 74160 Archamps
La commande de kits de compostage est réservée aux habitants des 17 communes du Genevois dans la limite d'un kit par foyer.

© temporeel.fr

Une démarche simple à réaliser sur internet

Sur le site www.cc-genevois.fr les habitants peuvent directement commander leur kit de compostage en quelques clics (rubrique « Vie pratique - vos déchets - compostage »).

Si vous ne possédez pas encore votre carte d'accès aux déchetteries intercommunales, une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront nécessaires à la création de votre carte.

La commande d'un kit de compostage est réservée aux habitants des 17 communes de la CCG: Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Colonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois, Savigny, Valleiry, Viry, Vers, Vulbens.

Pour plus d'informations, contactez les référents compostages de la Communauté de Communes
Tél.: 04 50 95 92 60
Mail: compostage@cc-genevois.fr

DANS LE GENEVOIS

VOUS ÊTES SENSIBLE AU COMPOSTAGE
VOUS AVEZ ENVIE DE TRANSMETTRE

Rejoignez notre réseau de guides-composteurs bénévoles !

Que vous soyez débutant dans le compostage, pratiquant aguerri ou jardinier, vous pouvez facilement devenir guide-composteur bénévole avec notre formation agréée par l'ADEME.

Pour promouvoir le compostage

Vous devenez l'ambassadeur d'une pratique qui contribue à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. Vous rejoignez le réseau des guides-composteurs bénévoles de notre territoire.

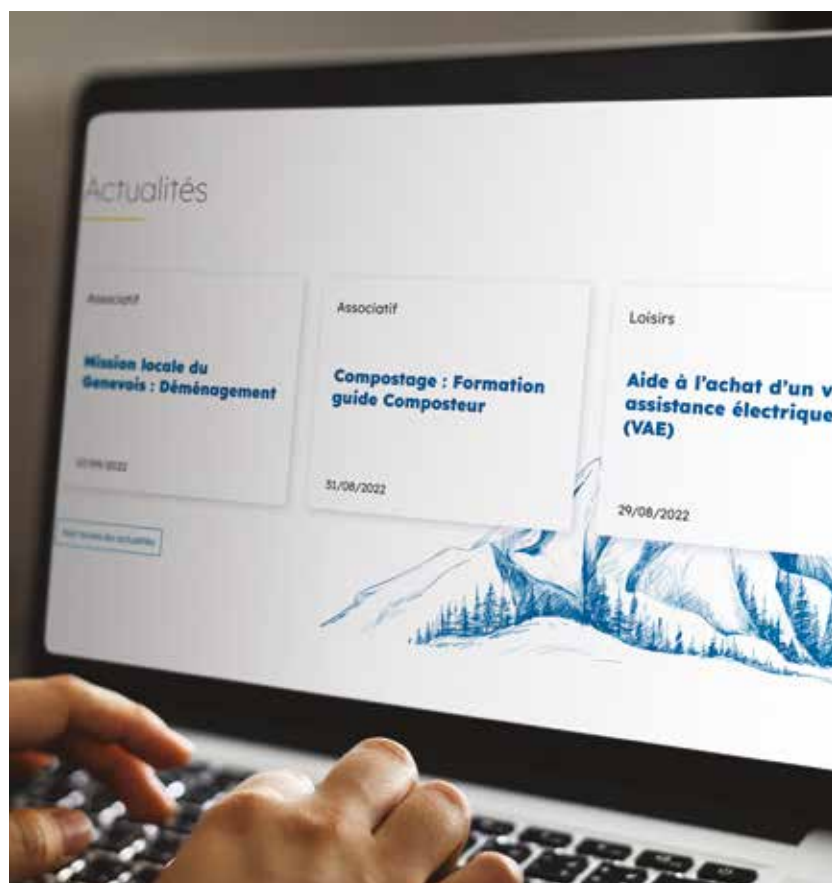
Pour accompagner vos voisins et vos amis

Vous créez ou renforcez les liens avec votre entourage ou plus loin, dans votre rue, votre quartier, votre commune ou une autre commune du Genevois.



UN NOUVEAU SITE WEB POUR LA COMMUNE

Renseigner et informer nos concitoyens par le biais d'un site internet attractif et moderne, était un des principaux objectifs de la commission communication durant ce mandat.



Après avoir retravaillé le bulletin municipal et proposé une application mobile et gratuite pour informer les habitants (Poli-téa), la refonte du site internet de la commune était une priorité.

Le site actuel n'avait pas évolué depuis de nombreuses années et nous nous sommes donc lancés dans un chantier de longue haleine pour retravailler tant l'esthétique que la structure des contenus.

Ce support de communication est particulièrement important pour accéder aux informations en tout temps et depuis n'importe où et il est souvent le premier point d'entrée pour ceux qui découvrent notre commune. Au-delà de l'image qu'il donne de notre village, son objectif prioritaire est d'aider les usagers à trouver les informations dont ils ont besoin, de les informer des actualités et des communications réglementaires.

Agenda



Concert Chorale du Châble Beaumont

03

Sept

Fête des associations

Salles des fêtes

31

Aout

09h30

SIVU BEAUPRE : Journée porte-ouverte

SIVU beaupré

[Voir tout l'agenda](#)

Bien sûr, nous souhaitons aussi proposer un site plus clair et agréable pour faciliter les démarches en ligne et faire mieux connaître notre territoire et ses différents acteurs, tels que nos entreprises, nos commerces ou encore nos partenaires institutionnels. Enfin, nous avons également la volonté de permettre aux habitants d'interagir davantage avec l'équipe municipale par le biais de formulaires de contact pour poser des questions ou faire des suggestions. Une nouvelle fonctionnalité vous permettra également de vous inscrire à la lettre d'informations « Beaumont Infos » qui viendra s'insérer entre les deux numéros du bulletin municipal pour communiquer sur certains événements de façon plus spontanée. Nous pourrions ainsi gagner en rapidité de réaction et améliorer l'expérience des utilisateurs.

Pour construire ce nouveau site, la volonté de notre équipe était de travailler avec des partenaires qui respectent les bonnes pratiques grâce à leur expertise. L'idée a été de bénéficier des dernières technologies mais aussi de s'engager dans une démarche éco-responsable pour un site moins gourmand en ressources et dont l'impact environnemental serait le plus léger possible avec le choix délibéré d'un design sobre et d'images de tailles optimisées. Après une consultation, nous avons finalement retenus les propositions de la société Allvize, entreprise implantée à Beaumont et spécialisée dans l'accompagnement digital ainsi que de l'agence SWAT Studio basée à Poisy, engagée dans une démarche de labélisation numérique responsable et première agence web française à bénéficier de ce label.

Toutefois, l'aspect esthétique de notre nouveau site restait primordial et nous souhaitons qu'il puisse refléter le caractère rural et dynamique de notre commune en utilisant des éléments visuels pertinents et identi-

fiables pour transmettre des informations utiles. Vous trouverez donc dans les différentes pages, quelques photos et dessins qui permettent d'identifier le village et son environnement très proche : le mont Salève.

Le nouveau site offrira également un accès depuis un appareil mobile (smartphone ou tablette) car nous savons que ces plateformes concentrent quasiment la moitié des visites. Notre site actuel ne propose pas cette facilité, ce qui nous a poussé encore plus à planifier sa refonte. Cela permettra aux utilisateurs d'avoir une expérience très positive en affichant correctement les contenus quels que soient les points d'accès.

Nous avons également intégré des fonctionnalités d'accessibilité pour les différentes formes de handicaps pour être le plus inclusif possible avec l'ensemble de la population.

Enfin, nous avons également pris en compte les aspects de sécurité et de protection des données en demandant à nos partenaires de prévoir des mesures de sauvegarde des données mais aussi de protection contre les tentatives de piratages.

Nous espérons que ce nouveau site vous plaira et surtout qu'il vous sera utile. Nous travaillons pour qu'il soit disponible dès le début 2023.

Kiosque



Lisez le dernier bulletin municipal

Juin 2022
10 pages

[Télécharger](#)

[Voir tout les bulletins](#)



QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

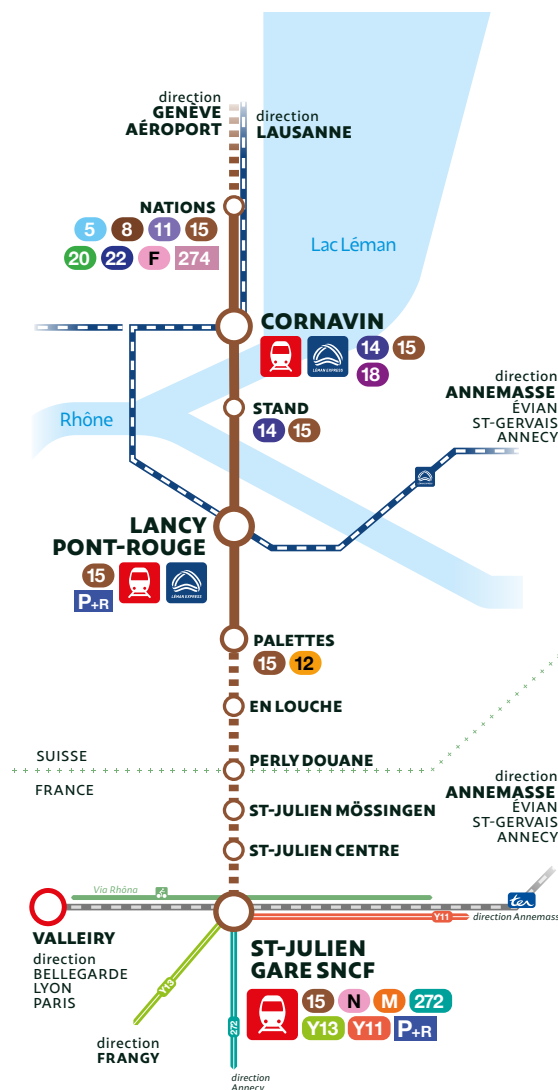
LE TRAMWAY

Les travaux du Tramway du Genevois ont pu démar-
rer en septembre.

Le Tramway est une réponse aux enjeux de mobilité liés à la croissance démographique dans le Genevois offrant plus de capacité et de confort (+ 60 % de places assises) et des temps de parcours réduits et fiabilisés. Mais le projet a également une dimension urbaine et de qualité de vie. Il s'agit en effet

- de requalifier et pacifier les espaces publics pour un cœur de ville apaisé,
- et de réduire les impacts environnementaux, la pollution et les nuisances sonores,
- de renforcer l'intermodalité en centre-ville, et particulièrement sur le secteur gare avec la création d'un parking (P+R) de + de 500 places de stationnement, d'une consigne vélo sécurisée, et d'une gare routière bus/cars connectant le terminus du Tramway aux principaux pôles d'attractivité du territoire,
- et de renforcement de l'attractivité économiques de la commune en améliorant la qualité des transports publics et des continuités cyclables entre Saint-Julien et le cœur de l'agglomération genevoise.

Les élus et l'équipe technique ont présenté au mois d'octobre les contours du projet, le phasage des travaux et répondu aux questions des habitants et commerçants dans une ambiance à la fois conviviale et sérieuse. Les questions ont notamment porté la signalétique de chantier, l'impact des travaux sur la circulation (changement de voies de circulation, circulation des voitures et vélos) mais également sur le stationnement.



Saint-Julien - Genève
tramway
du Genevois

Quelques données clé de ce projet sont à souligner:

- Une connexion entre la gare de **Saint-Julien** et Nations desservant **le cœur de la ville de Genève** (Plainpalais, Cornavin, Lancy-Pont-Rouge ainsi que **la zone industrielle de Plan les Ouates**).
- **1,4 km** de ligne à aménager en France.
- **4 stations**: Perly (sous réserve de validation du canton de Genève), Mössingen, Saint-Julien Centre, Saint-Julien Gare.
- **Une fréquence à 6 minutes** en heure de pointe.
- **une amplitude horaire de 5h à minuit** en semaine et en week-end.
- **Environ 8 800 voyageurs attendus en 2028** (+60 % par rapport à la ligne D en 2019).

RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Lors du conseil communautaire du 7 novembre, le conseil de développement était présent et a rappelé l'attention particulière qu'il porte aux actions menées en faveur du climat et à la manière dont le projet de territoire est décliné dans cette optique. À cette occasion, nous avons reçu un livre produit par « The Shift Project » intitulé « Vers la résilience des territoires ». La présentation du conseil de développement avait pour objectif de sensibiliser les élus locaux à la nécessité de lancer sans attendre les chantiers de cette transformation à la lumière de conditions d'existence qui changeront de gré ou de force, à cause des contraintes écologiques.

Le réchauffement climatique global dépassera probablement 1,5 °C dès 2050, signe de notre échec à réduire les dégradations environnementales causées par nos économies industrialisées. La dérive climatique menace l'ensemble de nos concitoyens.

Un des objectifs prioritaires des responsables politiques locaux est donc de rendre chaque territoire résilient – c'est-à-dire le transformer, pour anticiper les crises et mieux les affronter. En effet, si l'effort nécessaire à la transition énergétique et écologique promet de bouleverser l'ordre économique, social et politique, l'inaction déboucherait sur des risques bien plus grands encore.

Le document du Shift Project partagé avec vos élus aborde les sujets induits par le réchauffement climatique et les dégradations environnementales, et propose des actions concrètes en partant des limites physiques connues plutôt que d'imaginer des solutions sur la base de « découvertes futures ».

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un plan d'actions sur 6 ans, obligatoire pour toutes les communautés de communes compétentes en matière de gestion des déchets, et dédié à la prévention des déchets. Il concerne à la fois les ménages et les professionnels (ou non ménages) « assimilés ».

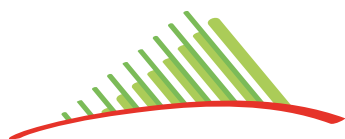
La gestion des déchets relevant de la compétence de la CCG, celle-ci a mis en place un Programme Local de Prévention des Déchets, ainsi qu'une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (« CCES ») du plan depuis le 20 septembre 2022. Cette commission est chargée de donner son avis pendant la construction du plan puis pendant sa mise en œuvre.

Des actions ont déjà été engagées dans le cadre de cet objectif de réduction des déchets :

- Le projet de ressourcerie est en cours avec une mise en route opérationnelle prévue pour 2026. La ressourcerie prendra la forme d'un magasin inversé où les usagers pourront déposer et récupérer gratuitement des objets. Il permettra ainsi de pallier la saturation des deux déchetteries existantes, à savoir celles de Neydens et de Vulbens. Ce projet consiste à la création d'un site de collecte à la fois innovant, attractif et répondant à un fort enjeu écologique d'économie circulaire.
- Des actions de « STOP PUB » pour diminuer les quantités de papiers et des bornes de textiles sont implantées sur le territoire pour le réemploi de vêtements (une quarantaine de bornes en collaboration avec l'association Arc-en-Ciel du Genevois).
- Un plan de compostage est déjà en cours sur le territoire. Deux agents « maitre-composteur » ont été recrutés afin de développer la pratique notamment dans les immeubles. Ces agents peuvent présenter le projet de composteurs collectifs en AG d'immeuble et sont en charge notamment de la formation des habitants et des référents composteurs. Elles peuvent également accompagner les immeubles dans le choix de l'emplacement du composteur et assurer un suivi régulier des sites actifs. Les référents composteurs sont connectés entre eux.

Mais il reste beaucoup à faire pour améliorer la prévention des déchets et 3 ateliers de concertation thématiques ont été organisés par la CCG avec les élus et acteurs locaux du territoire pour aborder les sujets phares et les priorités dans le cadre de ce Plan, qu'il s'agisse des ordures ménagères, des déchets des professionnels, des déchets verts en déchetterie, du gaspillage alimentaire et des encombrants.

Les actions finales du plan seront validées par le CCES avant la consultation du public.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

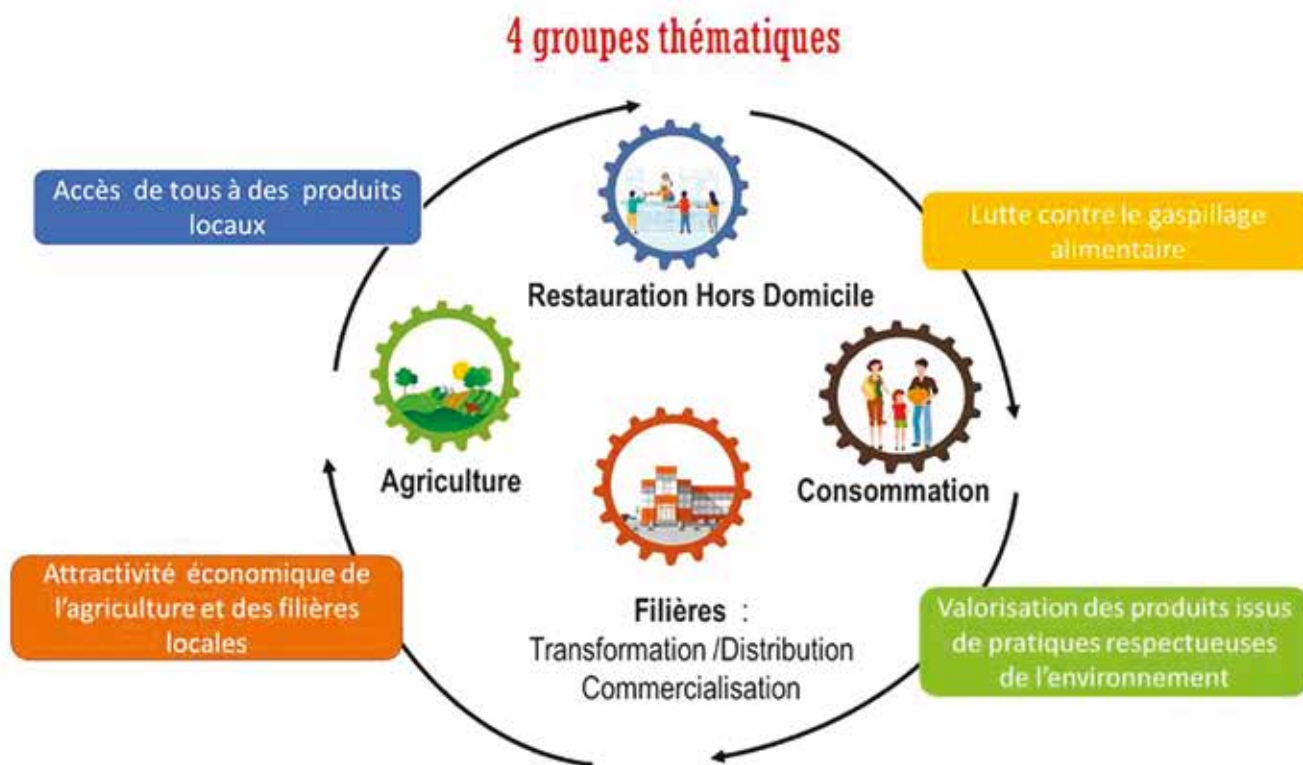
Au cœur des préoccupations sociétales, l'alimentation est un enjeu majeur pour les années à venir. Prévu dans la « loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt » du 13 octobre 2014, un Plan Alimentaire Territorial doit permettre de promouvoir les circuits courts, en relocalisant l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Ce plan est élaboré au niveau d'un territoire (« le Genevois ») de manière collective à l'initiative des acteurs de ce territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...). Pour ce faire, le plan s'appuie d'abord sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

La CCG a donc décidé d'impulser sur son territoire une réflexion autour d'une alimentation locale et durable profitant à l'ensemble de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur.

Il s'agit, notamment, de développer l'agriculture et les filières locales, de permettre à l'ensemble des consommateurs, y compris en restauration collective, d'avoir accès à des produits locaux de qualité, de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

Pour répondre à ces attentes, depuis le printemps et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, quatre groupes de travail thématiques sont à l'œuvre pour identifier les enjeux et actions prioritaires pour le Projet Alimentaire Territorial. Les acteurs du territoire se sont mobilisés et ont apporté leur contribution pour définir des enjeux partagés par l'ensemble des acteurs et pour mettre en place un plan d'actions opérationnel.

Ces enjeux et actions se groupent autour des 4 grands rouages de la chaîne alimentaire du champ à l'assiette :



LOGEMENTS SOCIAUX

Dans un contexte de crise du logement, faciliter l'accès au logement des ménages et rendre le système d'attribution des logements sociaux plus lisible, transparent et équitable sont des enjeux majeurs auxquels sont confrontés les politiques publiques et les acteurs du logement social depuis plusieurs années.

La réforme de la gestion des demandes de logement social et du régime des attributions a pour objectif de contribuer à :

1. une plus grande transparence vis-à-vis du demandeur ;
2. une meilleure lisibilité dans le parcours du demandeur, pour qu'il sache où en est sa demande ;
3. une meilleure efficacité dans le traitement des demandes ;
4. une plus grande équité dans le système d'attribution des logements.

La réforme de l'attribution des logements sociaux est marquée par 10 ans d'évolution dans la définition, le pilotage et la mise en œuvre de la gestion de la demande de logement social et des attributions. Cette réforme a commencé par la consultation nationale de 2013, puis les lois ALUR, Égalité et Citoyenneté, la loi ÉLAN et actuellement les projets de loi Laïcité et 4 D.

Pour mettre en œuvre cette vaste réforme de la politique d'attribution des logements sociaux, l'État a positionné les EPCI (« Communauté de Communes du Genevois pour notre territoire ») comme les chefs de file de cette politique en lien avec les communes.

La réforme de la gestion des demandes de logement social et du régime des attributions a pour objectif de contribuer à :

1. QUELQUES CHIFFRES CLÉS



1 200 demandeurs en 2021.
En hausse depuis 2019 + 4 %



Près de 300 attributions en 2021.
En hausse depuis 2019 : + 8 %



4,20 demandes pour une attribution.
Stable depuis 2019.

LES DEMANDEURS SONT...

- Jeunes, âgés entre 30 et 40 ans, dont une part significative de jeunes en situation de décohabitation.
- Plutôt en situation d'emploi et un taux de chômage de 25 %.
- Logés dans le parc privé et 1/3 déjà logés dans le parc social.

LE PARC ARRIVE BIEN À RÉPONDRE À...



Famille monoparentale



Habitat précaire ou sans domicile

DES DIFFICULTÉS À LOGER...



Mutation dans le parc social
dont les familles et les seniors



Demandeurs ayant moins
de 500 €/UC/mois

COVOITURAGE

RECONDUCTION DES INCITATIONS FINANCIÈRES POUR LES COVOITUREURS DU GENEVOIS FRANÇAIS

Dans un contexte de hausse globale du prix de l'énergie, le pôle métropolitain du Genevois français poursuit son engagement à décarboner la mobilité et à réduire la congestion des réseaux routiers en promouvant la pratique du covoiturage.

- Pour les trajets dont l'origine et la destination sont dans le Genevois Français: aide plafonnée à 4 €.
- Pour les trajets dont l'origine ou la destination se situe dans le Genevois: aide plafonnée à 3 €.

Offre valable pour les covoitureurs ayant déclaré leurs trajets sur les plateformes partenaires: Blablacar Daily, Karos et Klaxit Covoiturage.

+ d'infos : www.covoiturage-leman.org

FAITES LE PLEIN DE COVOITUREURS !

JUSQU'À 4€ OFFERTS PAR TRAJET

BlaBlaCarDaily KAROS klaxit

Financé par : **GENEVOIS FRANÇAIS**

En partenariat avec : **bleu** **covoiturage-leman.org**

Détails de l'opération et communes éligibles sur covoiturage-leman.org. Applications des opérateurs partenaires sur l'AppStore Android et iOS.

DÉCOUVRIR LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, C'EST L'ADOPTER

La commune de Beaumont continue d'accueillir le projet GENEVOIS ROULE, initié au printemps 2021 par la CCG, qui permet de louer pendant 4 mois un Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour 130 € afin d'apprécier son usage.

Ce moyen de transport très polyvalent s'adapte aussi bien aux usages de loisirs que ceux du quotidien pour faire des courses ou se rendre au travail. Économique à l'entretien et à l'usage (il vous en coûtera environ 0,10 € pour recharger votre batterie de 500 Wh d'une autonomie de 50-80 km) le VAE reste cher à l'acquisition car mérite de la qualité de fabrication.

La commune de Beaumont a choisi de soutenir l'acquisition de VAE en votant un budget d'aide de 250 € par vélo de moins de 3 000 € et de 100 € pour les autres. Cette aide peut se cumuler avec celle de l'état (sous condition de ressource) et celle de la CCG.

JE ME DÉPLACE AUTREMENT AVEC Genevoisroule!

Un vélo électrique à la location pendant 4 mois

130€

+ D'INFOS
www.cc-genevois.fr
+33(0)4 50 95 92 60
velo@cc-genevois.fr

EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE : SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, BEAUMONT, VALLÉRY, FÈNGÈRES, ARCHAMPS, GOLLONGES-SOUS-SALÈVE ET SAVIGNY

Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE VELO

Genevois Entreprendre

Pour en savoir plus sur :

L'aide à l'acquisition, contacter la mairie ;

La location de VAE, velo@cc-genevois.fr ou 04 50 95 92 60

13^{ème} RANDO MONTAILLOUX VTT SALÈVE



Après trois ans d'absence pour cause de crise sanitaire, le Montailoux VTT Club a eu le plaisir d'organiser ce **25 septembre sa 13^{ème} randonnée VTT - Marche.**

Malgré une météo peu clémente, **250 VTT** se sont élancés sur des parcours de 13 à 51 km jusqu'au sommet du Salève, en passant par le plateau du Mont Sion.

Le parcours marche a, quant à lui, permis aux 60 participants de découvrir une partie du sentier des graniteurs du Mont Sion. Et comme à l'habitude, la rando s'est terminée par un bon repas sur le parvis de la mairie de Présilly.



STUDIO₀₂. - Dance School -

En septembre c'était déjà la quatrième rentrée pour Studio 02 Dance School !

L'occasion de retrouver d'anciens élèves et d'en découvrir de nouveaux. L'occasion aussi de présenter à tous ces danseurs de nouveaux professeurs et de nouvelles disciplines. Cette rentrée a été tout simplement incroyable, elle a permis à l'école de passer la barre des 350 élèves, celle des 29 cours hebdomadaires et celle des milliers de sourires. C'est forte de cette belle réussite que la structure va proposer encore plus de nouveautés et d'événements comme des stages ou un grand spectacle au mois de mars prochain !

Toutes les infos sont à venir sur instagram et facebook



studio02danceschool



Studio02DanceSchool



Mail: studio02danceschool@gmail.com
Site : www.studio02danceschool.com





FIT N'FIGHT

Après un été « chaleureux » au cours duquel nous avons pu vous retrouver au parc Meyer de Beaumont pour nos « traditionnels » cours en plein air gratuits, l'association a repris ses activités mi-septembre sur un rythme enthousiasmant.

LA RENTRÉE 2022 RÉUNIT EN EFFET TOUS LES CRITÈRES D'UNE SAISON RÉUSSIE :

- Une offre de cours diversifiée – pilates, yoga, salsa, zumba, strong, nia danse tech, éveil corporels et yoga enfants.
- Un planning bien garni de 19h de cours hebdomadaires.
- Des adhérents, de tous âges, nombreux et motivés (merci, merci !!).
- Une équipe de profs agrandie et gonflée à bloc.

Nos fidèles adhérents connaissent déjà bien Sara, Natalia, Rosa et Nicolas. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Nathalie, passionnée de fitness depuis de nombreuses années et éducateur sportif qui assurera les cours de zumba et strong.

Tous les feux sont donc au vert avec en plus pour cette saison 2022-2023 la quasi-certitude de pouvoir organiser des moments festifs, notamment la fameuse sortie raquettes, au mois de mars, sur le plateau des Glières.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux adhérents-es avec un tarif calculé au prorata des séances. Toutes celles et tous ceux qui ont décidé de renouer avec une activité physique, soucieuses(eux) notamment de leur santé et de leur bien-être, sans esprit de compétition ou de performance, peuvent venir essayer nos cours même plusieurs fois.

Rendez-vous sur notre site www.fitnfight.net pour retrouver le détail des horaires et des tarifs, mais aussi le contenu de chaque cours et le nombre de places encore disponibles.



FIT N'FIGHT

www.fitnfight.net
Tél. 04 50 75 56 42
Mail fitnfight@hotmail.fr





SKICLUB

SAINT JULIEN en GENEVOIS

Après 2 années compliquées notre club renaît gentiment.

Pour rappel notre club couvre toute la région du Genevois avec des ramassages à Collonges-sous-Salève, Valleiry, Viry, Beaumont - Le Châble et Saint-Julien et est fort d'environ 450 membres.

IL EST COMPOSÉ DE 2 SECTIONS :

- **Une section ski loisir** tous les dimanches de décembre à avril.
- **Une section mercredis neige**, réservée en priorité aux enfants de St-Julien et Beaumont - Le Châble, les 2 communes qui nous subventionnent pour cette section.



SKI CLUB ST JULIEN
EN GENEVOIS

Pour plus d'infos
<https://skiclub74.org>



LE SKI-CLUB SECTION LOISIR SOUS LA LOUPE :

- Date de fondation du club 1932 et oui cette année nous fêtons les 90 ans du club où à cette occasion des événements spéciaux attendent adhérents et non adhérents, mais chut !! c'est encore une surprise.
- Pour les adhérents, des cours de ski ou surf gratuits sont proposés les 6 premiers dimanches de l'année.
- Une multitude de stations tant en Haute-Savoie qu'en Savoie voire même en Italie.
- Un prix imbattable, bien qu'après 11 ans de tarif inchangé (25€) nous avons dû, face aux différentes augmentations des transports et des forfaits réajuster nos prix, tant et si bien que notre nouveau tarif est de 27€ transport/forfait compris où que nous allions.
- Un super loto à la salle des Burgondes à Saint-Julien le 25 mars 2023, 90 ans du club oblige, avec une pluie de cadeaux.

Alors n'hésitez plus! ...

Rejoignez un club avec une super ambiance et glissez sur les plus beaux domaines de la région à des prix hyper compétitifs, en plus un bus vient vous chercher presque à votre porte.

À très bientôt sur les pistes



BEAUMONT'E SUR SCÈNE

La saison d'improvisation théâtrale 2022-2023 se présente sous les meilleurs auspices avec 11 élèves venus s'initier au jeu de l'impro.

Tous les mardis soir nous avons le plaisir de nous retrouver pour divers exercices et jeux de scène.

Dans une ambiance bienveillante et la bonne humeur, toutes et tous s'essayent à vaincre leur timidité, faire travailler leur mémoire, recevoir et donner des sentiments positifs.

Nous tenons dans ce bulletin à les remercier toutes et tous.

**Et surtout, il n'est pas trop tard
pour nous rejoindre !**

**Alors tous en scène avec
BEAUMONT'E SUR SCÈNE**



BEAUMONT'E SUR SCÈNE



Mail : beaumontesurscene@gmail.com



L'HARMONIE DE CRUSEILLES - LE CHÂBLE

2022. Cent ans nous séparent de la photo ci-contre représentant l'Harmonie, ou plutôt la Fanfare du Châble.

BIENTÔT, NOUS FÊTERONS LES 140 ANS DE SON EXISTENCE !

Un orchestre donc qui existe depuis fort longtemps et qui ne manque pas d'assurer, depuis sa création en 1884, toutes les cérémonies officielles de la commune, ainsi que les passations de commandement, vœux du maire et évidemment, les concerts.

Cette année justement l'Harmonie de Cruseilles - Le Châble a été présente à Beaumont pour les commémorations du 8 mai et du 11 novembre mais aussi début juillet, lors des animations de l'été dans le parc Meyer pour un petit concert en plein air et enfin dernièrement, pour l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école.

”

**Le 15 janvier prochain, nous vous convions à
un grand voyage musical pour notre concert
du Nouvel an à la salle des fêtes, à 17h, pour
un Tour du monde en 80 minutes.**



HARMONIE CRUSEILLES LE CHÂBLE

En attendant les prochains événements de 2023, nous vous rappelons que **l'Harmonie est un orchestre ouvert à tout musicien amateur ayant un niveau intermédiaire** et que nous recherchons toujours de nouveaux membres pour grossir les rangs et s'amuser avec nous.



Répétition le vendredi soir de 20h30 à 22h30.

NIMA'S CHILDREN

Nous avons eu le plaisir de retrouver Nima & Purna cet été, en bonne forme. C'était l'occasion de parler avec eux des enfants, de leur scolarité, et de l'évolution de la situation sur place. Même si Nima s'est pas mal déplacée dans l'été, nous l'avons « attrapée 😊 » pour l'assemblée générale, mais aussi pour le concert Gospel. Nos événements de l'été ont largement porté leurs fruits, le public était au rendez-vous.

Nima a aussi partagé avec nous ses soucis dus aux tracasseries administratives liées à la Fondation. Aujourd'hui, la Fondation n'a plus qu'une existence administrative. Tout ce qui se trouvait dans la maison de la Fondation a été transmis au gouvernement pour être redistribué à d'autres associations caritatives. Quant au bus, Nima a pu le transmettre à une autre association qui scolarise des enfants (à 4 heures de Katmandou). Ils s'en servent pour conduire les enfants à l'école.

Il est certain que, les enfants grandissants, un tournant s'est réellement opéré sur place. 7 d'entre eux sont désormais dans le monde professionnel, et 11 sont toujours en études (tous niveaux confondus).



Nima & Purna



Yangi

NOUS NE RÉSISTONS PAS À L'ENVIE DE PARTAGER LEURS RÉUSSITES :

d'abord pour celles qui sont entrées récemment dans la vie active :

- Minu, coiffeuse, est partie pour 2 ans travailler en Croatie,
- Premmaya vient de se marier et commence juste à travailler, elle est infirmière,
- Minhmay (qui un temps pensait poursuivre ses études) a trouvé un emploi de pharmacienne.



Ensuite pour ceux-elles qui poursuivent :

- Yangi, qui avait déjà son Bachelor en Hôtel Management (et est associée dans un lodge) a décidé de suivre un Master en Hôtel Management, elle étudie & travaille à Paris où elle restera un an,
- Tika, également son Bachelor en poche en Hôtel Management, est parti en stage pour 6 mois à Dubai.



ET NOUS (NIMA'S CHILDREN) ALORS ?

Et bien comme déjà écrit dans des messages précédents, nous restons mobilisés pour les enfants qui continuent à étudier. Nous fonctionnons plus que jamais dans un principe de mutualisation des fonds, les besoins financiers liés aux études des uns et des autres étant très différents selon leurs niveaux. Notre objectif est de les suivre tous, le plus loin possible. La moitié de ceux qui étudient encore est maintenant en Bachelor, 3 préparent le Bac (équivalent), il nous faut donc encore les soutenir quelques années.

Un grand merci à tous pour votre intérêt & soutien. À très bientôt pour d'autres nouvelles.

NIMA'S CHILDREN

Laurence Bertrand
namaste@nimaschildren.com
Tel 06 16 10 39 97



LES ORGUES DE BEAUMONT

QUELQUES NOTES SUR LA SAISON 2022



orgues Ensemble Vocal Schütz

Les chefs-d'œuvre de la musique vénitienne de Monteverdi et Cavalli étaient à l'honneur dimanche 24 avril à l'église de Beaumont. Déjà invité en 2017, **l'Ensemble Heinrich Schütz** sous la direction de Gonzalo Martinez, a éprouvé le même plaisir de chanter dans une église comble où l'acoustique généreuse a mis en valeur également les pièces d'orgue de Frescobaldi et Strozzi, en alternance avec le chœur.



Quatuor Nécyan & Éric Latour

Moment magique « cor des Alpes et orgue » le dimanche 10 juillet avec Thibaut Duret et Robert Scotton où les couleurs musicales de leur programme ont régalé les auditeurs à travers un registre de musiques alpines à la découverte de nos richesses patrimoniales.

Accord parfait « cuivres et orgue » le dimanche 17 juillet pour **le Quatuor Nécyan**. À la trompette: Loïse Gerdil et Baptiste Magnin. Au trombone: Marie Marce et Thibault Sigonney, accompagnés à l'orgue par Éric Latour, ont revisité quelques grands classiques en passant par Stevie Wonder et les musiques de films. Une belle harmonie pour un programme éclectique et des arrangements originaux.



Ensemble Unacorda

Atmosphère bien différente au dernier concert d'été, le dimanche 24 juillet où **l'Ensemble Unacorda** a enchanté le public, véritable moment de poésie profane autour d'un programme Renaissance plein de fraîcheur et de vitalité illustré avec un conte musical de Charles Perrault, ponctué par des pièces d'orgue de Frescobaldi sous les doigts d'Oscar Colliar.

En ce mois d'octobre, c'est un concert intimiste et chaleureux qui a conclu la saison musicale le samedi 8 octobre. Ambiance contemplative et parfois lumineuse pour ce concert « florilège marial » chant et orgue interprété par Andréa et Damien Desbenoit. Un beau duo complice et talentueux.



Andréa et Damien Desbenoit



Oscar Colliar



Stan Théodas

Pour cette 26^{ème} édition le public était heureux de retrouver l'ambiance conviviale des concerts. Merci à tous ceux qui font sonner ce bel instrument pour leur plaisir, pour l'étude, pour l'accompagnement des offices en particulier les jeunes organistes Stan Théodas et Oscar Colliar, et une pensée pour le Père Amédée à qui l'on doit l'installation des orgues dans l'église et qui nous a quittés cette année.

Encore de belles pages musicales et de talentueux musiciens attendent le public pour la saison 2023 dont le programme sera communiqué dans le bulletin de juin.

LES ORGUES DE BEAUMONT

Concerts entrée libre/corbeilles
Contacts: E. Maxit : 04 50 04 42 68
Site: lesorguesdebeaumont74.com





LA CHORALE DU CHÂBLE

Pour notre association chorale du Châble, cette année 2022 a été marquée par un grand événement : le cinquantième anniversaire. Une année très intense, bien remplie et riche en émotion.

*50 ans, c'est un demi-siècle,
c'est une génération, c'est une vie.*

Le chœur a traversé les décennies jalonnées de répétitions, de concerts, d'amitié, de rencontres, de voyages, de grandes joies partagées, mais aussi de grandes peines. Combien de partitions ont été abordées pendant toutes ces années ? Le répertoire musical a été très difficile à choisir et il a été « puisé » dans les temps forts, les moments inoubliables vécus avec tel ou tel titre ! d'où un programme de différents genres musicaux, et une large sélection de 50 années de chant choral avec de la musique sacrée et des chants profanes, en chœur, solo, duo ou trio. Couleur et harmonie subtiles se sont mêlées dans des extraits d'œuvres de différentes époques, des œuvres qui témoignaient de l'espérance et de la foi des hommes pour un monde meilleur, à travers des textes mis en musique par de grands compositeurs.

5 concerts ont marqué cet événement :

- Beaumont : samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022
- Fillinges : samedi 17 septembre 2022
- Saint-Julien-en-Genevois : dimanche 18 septembre 2022
- Taninges : dimanche 30 octobre 2022

Parallèlement notre chorale travaille depuis une année sur un projet : **le Stabat Mater de Karl Jenkins** avec la participation de trois chœurs régionaux : le Chœur Amédée de Thonon-les-Bains, l'Ensemble Vocal de Sciez, et la Croche Chœur de Ville-la-Grand. Cette grande œuvre sera accompagnée par l'OVVA (Orchestre à Vent de la Ville d'Annemasse) et **4 concerts sont prévus :**

- Château Rouge (Auditorium) : dimanche 4 décembre 2022 à 17h
- Château Rouge (Auditorium) : mardi 6 décembre 2022 à 20h30
- Thonon les Bains (Église Notre Dame de Lourdes) : samedi 14 janvier 2023 à 17h
- Thonon (Église Notre Dame de Lourdes) : dimanche 15 janvier 2023 à 15h

Enfin une nouvelle année chorale s'annonce et déjà nous travaillons sur notre nouveau programme qui se concrétisera par nos concerts de fin de saison. Nous vous invitons à noter déjà les rendez-vous à ne pas manquer pour partager avec nous cette joie de la musique :

- **Samedi 1^{er} juillet 2023 à 20h30**
Église de Beaumont
- **Dimanche 2 juillet 2023 à 18h**
Église de Beaumont

CHORALE DU CHÂBLE

www.choraleduchable.fr
Éliane Gruaz : 04 50 37 39 10
eligr@wanadoo.fr
contact@choraleduchable.fr



UNION SALÈVE FOOT

Le club historique du Beaumont Châble, au nom de l'Union Sportive Châble Beaumont a fusionné avec Union Sportive Collongeoise en 2018 pour créer le BCFC, Beaumont Collonges Football Club.

Et maintenant les 2 clubs de Beaumont Collonges FC et AS Neydens ont décidé d'unir leurs forces le 1^{er} juillet 2022 en créant **l'Union Salève Foot**.



Notre structure compte plus de 400 licenciés et s'appuie sur une équipe de plus de 40 éducateurs bénévoles diplômés pour la plupart, un responsable sportif et technique employé à plein temps et 3 apprentis en formation BPJEPS.

Notre club a obtenu le label jeunes espoir pour la période 2022/2025 et possède depuis 3 ans le label féminin récompensant le travail fourni en matière de formation.

Les raisons de cette nouvelle fusion sont multiples, en voici les principales :

- Fournir la meilleure formation possible au sein d'un club labellisé par la fédération française de football.
- Posséder des équipes performantes dans toutes les catégories d'âge tout en accueillant des jeunes de tout niveau.
- Développer le football féminin avec des équipes inscrites en championnat féminin.
- Proposer des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires.
- Pérenniser les effectifs dans toutes les catégories d'âges.

 Union Salève Foot
 Union Salève Foot
www.unionsalevefoot.fr



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

BEAUMONT – FEIGÈRES – NEYDENS – PRÉSILLY



« Ton sang peut sauver ma vie. Le mien peut sauver la tienne »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Être muni d'une pièce d'identité
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- A chaque collecte sont présents : 1 secrétaire, 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse.
- Pour les dons se munir d'une pièce d'identité
- À chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.

LES COLLECTES PRÉVUES POUR 2023

- Neydens : jeudi 5 janvier 2023
- Feigères : mardi 18 juillet 2023
- Feigères : jeudi 28 septembre 2023

de 15h30 à 19h30 à la salle communale

PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ou par Tél. : 04 78 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte.

**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT – FEIGÈRES
NEYDENS – PRÉSILLY

Gérard MATHIS

Tél. 04 50 49 31 97

getc.mathis@gmail.com



D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

20 mai 2022 : Léonie GUÉGUEN
 17 juin 2022 : Alba et Orso BONNET
 22 juin 2022 : Enzo CHRISTOPHI
 23 juin 2022 : Ulysse GUERIN
 19 juillet 2022 : Victor GIRARD
 30 juillet 2022 : Jules SOENEN MONTA
 1^{er} août 2022 : Alessio BOURGEOIS BRAVO
 5 août 2022 : Ethan BRIQUEZ

7 août 2022 : Naël KIENY
 30 septembre 2022 : Roméo PEREZ
 5 octobre 2022 : Alyah IRLES
 17 octobre 2022 : Adrien LAIGNEL

MARIAGES

25 juin 2022 : Charline ARNOUX & Antoine GUÉGUEN
 27 août 2022 : Alexandra MAGNIN & Sébastien BAUD
 16 septembre 2022 : Brigitte PANCHOUT & Catherine FLAMENT
 24 septembre 2022 : Julie BARATIER & Julien ANZIVINO
 22 octobre 2022 : Céline PLOT & Alexandre OWCZAREK
 22 octobre 2022 : Charlotte PERROT & David RION



Charline et Antoine



Brigitte et Catherine



Alexandra et Sébastien



Charlotte et David

DÉCÈS

10 décembre 2021 :
 Paul DELAVY
 22 juillet 2022 :
 Janine DUBOUCHET
 17 octobre 2022 :
 Lucienne MÉTRAL





Mairie de BEAUMONT

Tél. : 04 50 04 40 58

Mail : accueil.mairie@beaumont74.fr

Permanence du Mairie et des Adjointes :
sur rendez-vous

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi - Mardi - Jeudi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 14h-17h

Permanence de l'Assistant sociale :
sur rendez-vous - Tél. : 04 50 33 23 49

SANTÉ

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Appel d'Urgence Européen 112

Hôpital 04 50 49 65 65

Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Aresu : 04 50 83 38 15

MÉDECIN DU SPORT

Dr Orset : 04 50 04 43 02

SERVICES MÉDICAUX

Infirmiers : 04 50 37 34 85 - Port. 06 75 91 03 79

Kinésithérapeutes : 04 50 49 26 52

Pédicure Podologue : Mme Blanc-Mollaz :
04 50 92 15 28

Pharmacie : M. Masson : 04 50 04 41 97



INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS :
04 50 95 92 60

VÉOLIA Eau : 09 69 32 34 58 - Gaz : 04 50 37 72 72

DÉCHETTERIE DE NEYDENS : 04 50 04 41 67

SPA ANNECY-MARLIOZ : 04 50 77 82 40

PROXIGEM (bus à la demande) 0 800 04 74 00

NUISANCES SONORES

RAPPEL DU BON USAGE EN BON VOISINAGE

Le samedi, entre 12h et 14h30 et le dimanche sauf de 10h à 12h, ma tondeuse, mon taille-haie et ma perceuse, je les mets en veilleuse... Il en va de même pour tous mes outils qui font du bruit !

Arrêté du Maire n° 28/2007 relatif aux bruits de voisinage

POUR RAPPEL, LES TROUBLES DE VOISINAGE SONT SUJETS A DES AMENDES POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €.



SERVICES À LA POPULATION

BIBLIOTHÈQUE

09 67 21 38 22 - 04 50 75 38 22

bibliothequebeaumont74@orange.fr

Lundi : 16h-18h30 - Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 16h-18h - Samedi : 10h-12h30

ÉCOLES, SIVU BEAUPRÉ ET RÉCRÉA

- Maternelle : 04 50 04 47 43

- Élémentaire : 04 50 04 59 58

- Garderie : 04 50 74 34 66

- Secrétariat : 04 50 04 47 04

- Centre de loisirs : 04 50 83 77 78

- recrea@sivu-beaupre.fr

- periscolaire@sivu-beaupre.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE CCG

04 50 95 92 60



MONOXYDE DE CARBONE

COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.



ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE



300 INTOXICATIONS

CHACQUE ANNÉE EN
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATIONS :

- nausées et/ou vomissements
- maux de tête
- malaise / vertiges
- Il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et **appeler les secours : 112, 18 ou 15 le 114 par SMS**



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS, IL SUFFIT D'AVOIR QUELQUES RÉFLEXES ESSENTIELS :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



MONOXYDE DE CARBONE ET CHAUFFAGES D'APPOINT :

Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone peut notamment être émis par les chauffages d'appoint non électriques s'ils ne sont pas utilisés correctement :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour.
- Veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'installez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus :

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone



*Nous vous
souhaitons de
joyeuses fêtes*



Commune de
BEAUMONT